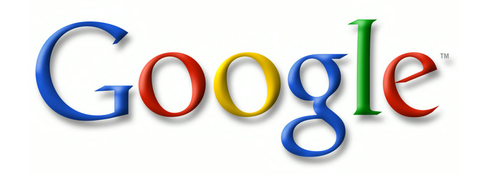
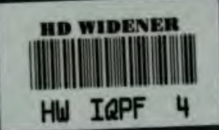
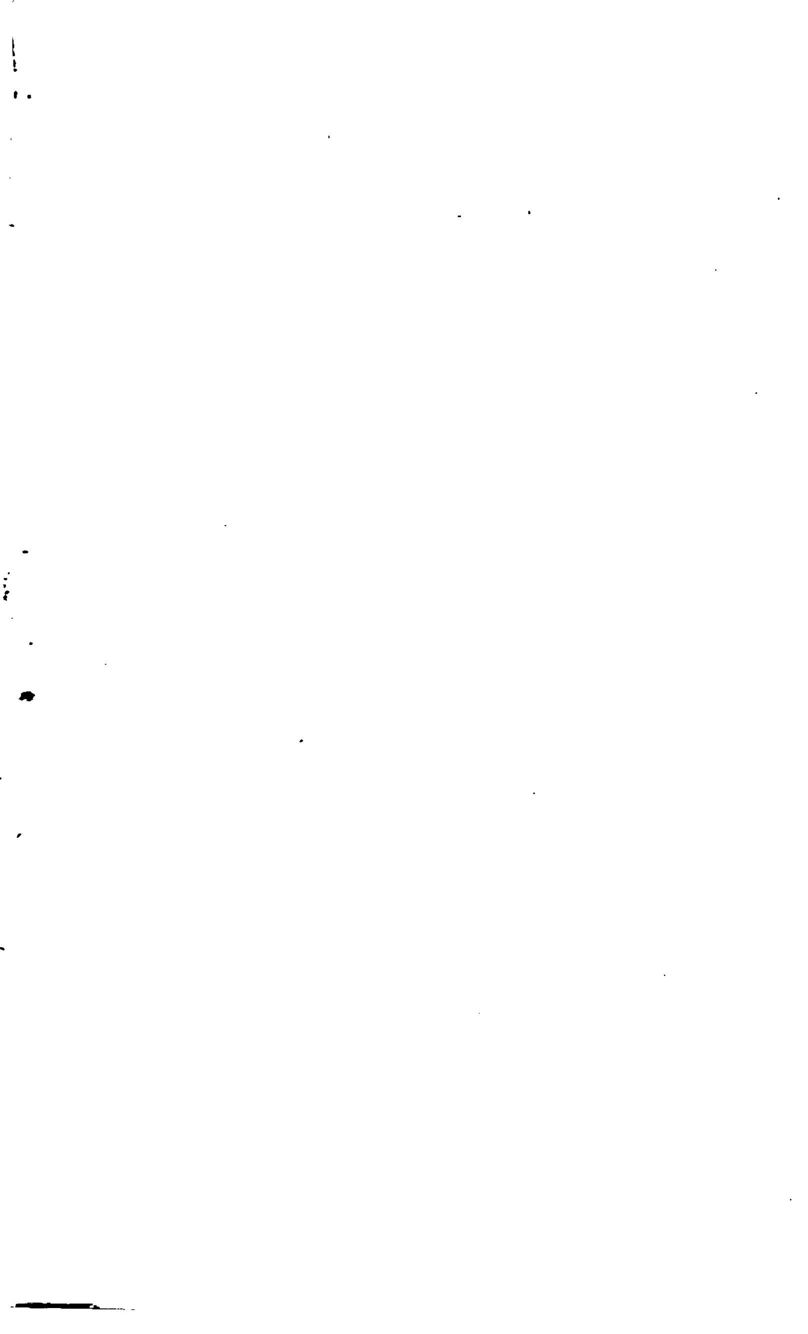



HD WIDENER
HW IQPF 4



LOUIS BAMBERGER

DÉPUTÉ AU PARLEMENT DOUANIER

MONSIEUR DE BISMARCK



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1868

M. DE BISMARCK

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

M. DE BISMARCK

PAR

LOUIS BAMBERGER

MEMBRE DU PARLEMENT DOUANIER



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

2 BIS, RUE VIVIENNE, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1868

M. DE BISMARCK

I

Lorsque, dans la matinée du 8 mai 1866, le télégraphe annonça que la veille cinq coups de revolver avaient été tirés à bout portant sur M. de Bismarck, sans même le toucher, on eût pu surprendre sur les lèvres de plus d'un honnête homme des exclamations, fort discutables au point de vue de la

stricte morale; car elles étaient l'indice de ce délit mental que, dans la casuistique des gens du monde, on entend par « tuer le mandarin. »

L'Allemagne se voyait menacée d'une effroyable calamité, sans pouvoir l'attribuer à une autre cause que la perversité, la frivolité même, semblait-il, d'un seul homme. Le ministre prussien était, à n'en pas douter, l'unique promoteur de cette guerre fratricide dont l'Europe ne voyait l'approche qu'avec un sentiment d'horreur mêlé d'incrédulité. Les fils de cette Allemagne paisible et sentimentale allaient donc s'entr'égorger! Et pourquoi, bon Dieu? Pour assurer le triomphe du plus grand ennemi des libertés publiques, du champion du moyen âge, du blasphémateur au front d'airain qui

avait proclamé tout haut qu'il n'y a dans le monde qu'une seule loi, la force ! C'était une clameur universelle, aussi bien en Prusse que dans les autres pays germaniques et au dehors. Toutes les villes et les plus loyales corporations envoyèrent des députations à Berlin pour conjurer le roi et avec l'accent le plus ému, de renoncer à cette entreprise néfaste. Plus d'une fois les conscrits appelés sous les drapeaux refusèrent de marcher ; les mères suivaient les colonnes de ceux qui partaient, et lançaient au ciel leurs malédictions contre l'auteur de cette guerre désastreuse.

Blind, le jeune exalté qui avait froidement exposé sa vie pour arrêter la marche des événements, comme Karl Sand, le meurtrier de Kotzebüe, comme Oscar

Becker, l'auteur de l'attentat contre le roi de Prusse, était un de ces étudiants allemands qui conçoivent et mûrissent l'idée de l'assassinat politique dans la retraite d'une vie calme et studieuse. Chose significative : en France, où la passion politique a depuis longtemps pénétré les masses, l'exaltation qui mène à l'attentat trouve de préférence des énergumènes dans la classe ouvrière. En Allemagne, où le sentiment politique n'est pas encore assez enraciné pour être autre chose qu'une affaire de tête et non de tempérament, il arme le bras de la jeunesse des universités.

M. de Bismarck, imperturbable en face d'une attaque soudaine, avait arrêté lui-même et livré à la police son agresseur. Celui-ci, après le premier interrogatoire,

s'ouvrit l'artère carotide et mourut avec le stoïcisme d'un ancien Romain. Cette fin tragique d'une vie si jeune et jusque-là sans tache vint encore ajouter à la consternation générale. Par une ironie cruelle, la conscience publique se trouvait en quelque sorte confondue avec le crime; tandis que la justice était forcée de se ranger du côté du grand coupable.

A quelques mois de là, le même homme qui avait soulevé contre lui la réprobation universelle, faisait son entrée solennelle à Berlin, au son des cloches, aux acclamations de la foule, salué par des jeunes filles vêtues de blanc, avec tout l'appareil des vainqueurs officiels : et c'était, il faut le reconnaître, plus qu'un vain cérémonial. Bien qu'exténué de fatigue, malade même,

M. de Bismarck ne put se soustraire à cette ovation. Durant les derniers mois, il avait décuplé les efforts de son activité, déjà si prodigieuse dans les temps ordinaires; poursuivant l'exécution de ses projets jusque sur le champ de bataille même, descendant de cheval pour présider un conseil, concentrant en ses mains avec une supériorité irrésistible, et menant à bonne fin avec une incroyable rapidité, les négociations d'une paix hérissée d'une multitude d'intérêts et de complications. Ces excès d'activité avaient fini par ébranler même cette constitution de fer; ce ne fut qu'à grand'peine qu'il réussit à se tenir à cheval pendant ce jour de fête, dont il fut seul le héros, malgré toutes les couronnes présentées au roi et aux princes

Déjà la Prusse admirait; l'Allemagne et l'Europe suivaient de loin en se défendant, sentant qu'il y avait là une force extraordinaire, peut-être moins malfaisante qu'elle ne s'était annoncée. M. de Bismarck avait-il eu raison lorsque, quatre ans plus tôt, au moment de quitter la France pour prendre en main la direction de l'État prussien, il disait à une grande dame russe qu'avant peu il serait l'homme le plus populaire, le *Cavour* de l'Allemagne? Les analogies sont si nombreuses et si frappantes entre les deux pays, que chaque épisode de leur histoire amène naturellement la tentation des parallèles. Celui qu'on pourrait essayer entre le créateur du *Statuto* italien et le destructeur de la constitution prussienne ne serait pas une des études les moins in-

téressantes du genre. Mais avant de comparer, il faut connaître; et c'est précisément à l'absence de cette condition première de tout jugement sérieux que nous désirons remédier en rassemblant le plus possible d'éléments. Nous compléterons donc les données jusqu'ici fort superficielles, sur lesquelles la masse du public s'est contentée de baser son appréciation d'un des hommes les plus intéressants de ce temps. Cependant, toute question de détail réservée, il est permis d'affirmer dès à présent que le ministre de Guillaume Ier s'est vanté, en disant qu'il pourrait arriver d'un bond à la popularité du ministre de Victor-Emmanuel. Sans aucun doute il se rendait trop bien compte de la différence, pour ne pas, suivant son habitude,

avoir mêlé un peu de sarcasme à l'expression de sa pensée, sérieuse au fond. Ni le jour de son entrée solennelle à Berlin, ni depuis, M. de Bismarck n'a été un de ces hommes selon le cœur du peuple. Différences de soleil et de sang à part, ce seigneur aristocratique, au verbe dédaigneux et incisif, ne sera jamais le bien-aimé d'une nation. L'essence de son être et le passé de sa vie mettent un abîme entre lui et le génie de la faveur populaire. D'ailleurs, à l'incomparable gloire d'avoir tiré son pays du néant, M. de Cavour eut le bonheur de joindre le mérite plus grand encore d'avoir fondé le culte de la liberté, laissant en cela bien loin derrière lui le rénovateur de l'empire d'Allemagne.

Même assombrie de regrets et de mé-

fiances, cette journée de triomphe n'en fut pas moins pour M. de Bismarck le point de départ d'un revirement mémorable de l'opinion publique. A partir de ce moment, la vitalité de son œuvre et la force de son esprit n'ont pas cessé de grandir aux yeux de l'Allemagne et de l'Europe; et des milliers d'hommes pour lesquels il fut jadis un objet d'exécration, se résignent à voir en lui, à tort ou à raison, peu nous importe pour le moment, le créateur d'un nouvel ordre de choses, bienfaisant, durable, susceptible de faire arriver, peut-être à travers bien des épreuves encore, la nation allemande à des destinées meilleures. La conscience publique cependant ne pouvait assister à ce changement sans être profondément frappée de cette évolution qu'elle

exécutait en quelque sorte sur elle-même et malgré elle.

Certes, les succès les plus discutables devant la morale n'ont jamais manqué d'un nombreux cortége. Le mot de Cromwell restera toujours vrai. Traversant Londres en grande pompe, et complimenté par un de ses compagnons sur l'affluence de la foule, le Protecteur répliqua : « Si l'on me menait pendre ce serait mieux encore. » Mais la différence entre l'entraînement de la rue et l'assujettissement des consciences, pour être peu apparente, n'en est pas moins profonde. Notre époque a assisté à des entreprises heureuses qui ont recueilli tous les fruits de la victoire, sans néanmoins pouvoir se vanter d'avoir perverti autour d'elles les notions du bien et

du mal. Or, c'est précisément cette faiblesse, la plus grave et la plus funeste de toutes, qu'avec beaucoup de légèreté certains de nos hommes politiques reprochent à l'Allemagne, et plus particulièrement à la partie éclairée de la population, telle que la représentent, par exemple, l'immense majorité des libéraux en Prusse et le pays de Bade dans le Midi. On comprend à présent quel est l'intérêt d'une enquête sur les idées et les procédés de l'homme qui fut l'instigateur de tout ce mouvement. Si pour sa valeur seule déjà, pour s'être inscrit avec des caractères impérissables dans le livre de l'histoire, il mérite l'honneur d'être étudié de près, la part de responsabilité, qui de lui rejaillit sur une nation entière, fait de cette recherche un devoir impérieux.

II

La politique n'est pas une science, elle est tout au plus un art. Par conséquent rien de plus dangereux pour elle que les formules consacrées. L'immense bienfait de la Révolution française n'avait pu nous léguer seulement des avantages. Les choses humaines ne sont pas de nature si absolue. Or, la clause du bénéfice d'inventaire n'existant pas dans le code de l'histoire, nous avons hérité de toutes les formules dont une irruption de vérités nouvelles

avait dû dans le temps exagérer la valeur. Fascinées par la grandeur de ces antithèses, les générations suivantes ont, quelquefois à tort, cru pouvoir résoudre un problème de la vie réelle en le soumettant à cette trop simple alternative : ou révolution ou contre-révolution. M. de Bismarck, à son début dans la politique, avait partagé cette erreur. Il l'expie en quelque sorte depuis qu'il n'y sacrifie plus ; car ceux qui ne voient point de salut hors de l'application stricte des formules révolutionnaires, sont précisément les ennemis les plus inexorables de celui qui jadis ne connaissait d'autre but que la contre-révolution.

Otto-Édouard-Léopold de Bismarck Schœnhausen est né le 1er avril 1815, au manoir même de Schœnhausen dont il tire

une partie de son nom de famille. C'est un domaine situé dans la Saxe prussienne. Sa famille est originaire de la Marche de Brandebourg, le cœur des États royaux de Prusse. On la dit fort ancienne ; depuis plusieurs siècles, elle figure dans les annuaires du service militaire. Pour caractériser le type de ce que les Allemands nomment le *junker*, on est convenu de se servir du mot français *hobereau*. Cependant les deux expressions ne sont pas équivalentes : pour rendre le terme de hobereau, les Allemands ont le composé *krautjunker*, qui signifie « gentillâtre planteur de choux, » tandis que le véritable *junker* est avant tout le rejeton d'une famille militaire, mélange de cavalier à la Stuart, de sous-lieutenant prussien, de baron féodal germanique, et

de Don Quichotte espagnol. Cette aristocra tie eut, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, le privilége de remplir les cadres des officiers. On sait que de fait, elle en forme encore la majorité. Le père même du grand Frédéric, le bourgeois le plus terre-à-terre qui ait jamais occupé un trône, le caporal épicier qui, après avoir dans la journée vendu un titre de noblesse à quelque roturier, inscrivait le soir dans son livre de ménage : « Encore un lièvre de pris, vaut 600 thalers, » ne supportait pas l'idée qu'un homme du peuple fût admis parmi ses officiers. Son fils, en toute autre chose le contraste le plus frappant du père, aussi libre penseur que l'autre fut chrétien orthodoxe, ce philosophe humanitaire était bourré de préjugés aristocratiques et militaires. Nous

possédons une lettre dans laquelle il dénonce comme un scandale intolérable le fait d'un lieutenant projetant une mésalliance. Il décréta qu'un simple sous-lieutenant ayant fait une campagne aurait le pas sur un conseiller du roi; et, par faveur spéciale, il nomma sous-lieutenant le conseiller Mayer, un roturier qui présidait la cour des comptes, afin qu'au moins il ne fût pas forcé de passer derrière les plus jeunes officiers.

Cette sollicitude extrême de la royauté pour la noblesse ne pouvait manquer de faire de celle-ci le soutien le plus dévoué du trône, bien qu'à l'occasion l'excès de l'infatuation légitimiste amenât de temps en temps des conflits entre les deux principes. Un sieur de Schlubhut, condamné

pour détournement de deniers publics, ayant défié le roi Frédéric Guillaume I[er], en disant que jamais un gibet n'avait été dressé pour un gentilhomme, fut pendu le jour même par ordre spécial; ce qui, depuis ce moment jusqu'à nos jours, n'empêcha pas ses égaux de rappeler, en guise de sourde menace contre quelques velléités progressistes des souverains, qu'à tout considérer, ils avaient été les maîtres du pays avant l'avénement des Burgraves de Nuremberg (fondateurs de la dynastie des Hohenzollern).

M. de Bismarck, quoique fils d'un chef d'escadron, ne suivit la carrière militaire que pendant l'année de service rigoureusement obligatoire. Il se destinait à la carrière administrative, à laquelle il se pré-

para par l'étude du droit. Mais il embrassa sans réserve la religion féodale de ses pères, et doué de la *furia* dont il a depuis donné tant de preuves, il réussit vite à développer en lui le type outrecuidant, intolérant, provoquant du *junker*. Un physique exubérant, un esprit tourmenté par l'aiguillon de sa force occulte dans un milieu étroit, achevèrent de le jeter dans la nuance la plus extrême de son parti; et débutant à l'âge de trente-deux ans dans la vie publique, M. de Bismarck ne perdit pas un instant pour attirer sur lui la haine de ses adversaires.

Si les extrêmes se touchent, c'est par ce fait qu'ils sont tous à côté de la vérité. De même que les ultrà-protestants se rapprochent de la papauté, les ultrà-prussiens du

parti féodal ont toujours penché vers l'Autriche. Fidèle à cette tradition, l'homme qui plus tard devait reléguer l'Autriche hors de l'organisation allemande, inaugura sa carrière, non-seulement en plaidant la cause de cette puissance, mais en poussant les choses jusqu'à prêcher l'humble soumission de la Prusse à l'autorité légitime de la dynastie des Habsbourg. Pour comprendre la signification de ce contraste profond entre le culte envers l'Autriche et la tendance naturelle de l'État prussien, il est indispensable de remonter en arrière d'un siècle à peu près. Retraçons donc rapidement les incidents les plus marquants de cet antagonisme dynastique, qui tantôt tourna en guerre acharnée, tantôt couva sous les apparences trompeuses d'une al-

liance cordiale, pour ne finir que de nos jours par la solution violente, qui trahit le véritable caractère de cette mortelle inimitié. La lutte entre les deux cours est tellement le pivot des événements de l'année 1866, qu'on ne saurait jamais saisir la véritable portée, ni les vrais mobiles de ceux-ci, sans être initié aux précédents de l'histoire contemporaine[1].

Le principe d'hostilité entre l'Autriche et la Prusse date du règne de Frédéric le Grand, mais il n'est pas tout à fait synonyme ni contemporain de la rivalité au sujet d'une hégémonie allemande. Des

[1] Voir surtout le livre fort intéressant de M. Adolphe Schmidt : *Preussen's deutsche Politik*, Leipzig, 1867, sur lequel nous nous sommes de préférence appuyé dans le récit des épisodes de 1785 à 1806.

quatre guerres que Frédéric a soutenues contre l'Autriche et dont son royaume est sorti agrandi, consolidé et renfermant en lui le germe de tout son développement ultérieur, la première et la troisième n'avaient eu en vue que l'extension territoriale, indispensable pour asseoir la nouvelle royauté sur des bases durables.

Dans les intrigues qui sourdirent autour du partage de la Pologne, et surtout pendant le deuxième acte de ce triste drame, l'antagonisme entre les deux puissances était arrivé à un degré d'intensité qui ne pourrait être comparé qu'aux violences de l'année dernière ; sans que pour cela il fût le moins du monde question d'empire germanique, de supériorité nationale. C'était tout crûment, tout bassement la lutte entre

deux rapacités concurrentes. Cependant, ces querelles de mur mitoyen, soutenues avec l'acharnement d'une haine de voisin, alternaient avec des hostilités d'une portée plus élevée et d'un sens plus profond. Dans la guerre dite de la succession autrichienne, la reconnaissance de la *pragmatique sanction* n'avait été qu'un incident tout à fait secondaire, à côté de la revendication de la Silésie; dans celle qui suivit et qu'on nomme la seconde guerre de Silésie, se trahit déjà visiblement la pensée d'arriver à la prépondérance dans les affaires d'Allemagne. Après un retour vers une guerre de signification simplement dynastique et européenne, celle de Sept ans, la dernière des campagnes de Frédéric arbora de nouveau, et déjà bien ouvertement, le drapeau de la

lutte intestine et nationale. Mais, même dans les complications, étrangères en apparence à cette arrière-pensée, celle-ci s'imposait toujours naturellement à tous ceux qui regardaient le fond des choses. Malgré les efforts contraires de Frédéric, la mort de Charles VII de Bavière et les combinaisons de la diplomatie avaient deux fois ramené la couronne du saint-empire dans la maison d'Autriche, représentée par François Ier et Joseph II. Le roi de Prusse s'était arrangé des concessions territoriales qui devaient lui donner la force nécessaire pour reprendre au moment importun ses projets ajournés, mais nettement formulés dans son entourage le plus intime, dès le commencement de la guerre de Sept ans. Alors déjà, le général Winterfeld, le con-

fident du roi, recommandait hautement « de conquérir toute l'Allemagne et de lui donner force de résistance contre l'étranger en la réunissant dans un seul et même État. » En mai 1757, il déclarait à qui voulait l'entendre que « en moins de deux ans, on verrait toute la constitution de l'Empire renversée et Frédéric sur le trône des Césars allemands. » Il faut ajouter qu'il conseilla en même temps de pénétrer en Hongrie et d'y lancer un appel aux mécontents, pour retrouver à cent dix ans en arrière tout le programme de M. de Bismarck, y compris les négociations avec Kossuth et Klapka. Dès lors, Frédéric était bien décidé à ne laisser à aucun prix s'étendre le territoire des Habsbourg en Allemagne. Il soutenait victorieusement cette politique, en ve-

nant au secours du Palatin contre les prétentions autrichiennes à la succession bavaroise, après la mort sans enfants de l'électeur Maximilien-Joseph, en 1777. La paix de Teschen lui donna gain de cause; mais l'Autriche se sentit d'autant plus pénétrée de la nécessité d'étendre son influence dans le midi de l'Allemagne. La Bavière et le Wurtemberg devaient fournir à ses yeux, alors comme naguère encore, les points d'appui naturels de toute opération ayant pour but de comprimer les ambitions de la Prusse. N'ayant pu obtenir ces pays les armes à la main, on prit la voie des négociations. On tâta le terrain en Wurtemberg, on élabora franchement la proposition d'un échange de provinces avec le nouvel électeur de Bavière.

C'est de cette époque que date le fameux projet d'un troc à faire de la Belgique contre la Bavière, poursuivi par l'Autriche avec sa ténacité proverbiale à travers toutes les vicissitudes des événements, projet qui reparaît constamment jusque dans ses négociations avec la Convention et le Directoire. L'esprit de suite qui se révélait dans cette obstination poussait Frédéric à la recherche d'une combinaison plus profonde, véritable création, susceptible de développement. Pour la première fois, depuis que la paix de Westphalie avait virtuellement anéanti l'existence politique de la nation allemande, la pensée de reconstruire un commencement d'union viable fit sa rentrée dans le monde. Frédéric et ses ministres posèrent les bases d'un projet, dont le

but avoué était avant tout la résistance contre les envahissements de l'Autriche. La Prusse alors eut recours au même argument, que depuis, dans des positions interverties, l'Autriche a rétorqué contre elle. Elle montra aux petits princes le danger que leur préparait l'appétit insatiable de l'Autriche, et les convia à se ranger sous la protection du roi pour sauver leurs souverainetés.

Dans une lettre adressée à ses ministres, Frédéric s'exprime ainsi : « Il est pour nous de la dernière importance de travailler de toutes nos forces à ce qu'il soit établi dans l'Empire une espèce d'association, telle que fut jadis la ligue de Schmalkalden[1]. Le but de cette association doit être

[1] Ligue des princes protestants contre Charles V.

de maintenir, à l'encontre de la prépondérance et de l'envahissement médités par l'Autriche, les droits des princes. » Il faut, ajoute le roi, « faire sentir *à ces gens* (les princes) qu'ils peuvent compter sur notre secours et que c'est leur propre intérêt qui rend cette institution nécessaire; mais il ne faut pas rester les bras croisés. Jamais *ces gens* ne feront rien de leur propre initiative. Mettez les fers au feu le plus vite possible. » Cette lettre est du 6 mars 1784. Tous les jours suivants, il ne cessa d'accabler ses ministres de nouveaux mémoires pour qu'ils lui soumissent un projet de constitution, et, las enfin de les attendre, le 24 octobre, il leur apporte lui-même un travail intitulé: *Projet de ligue entre les princes de l'Allemagne, calqué sur le modèle de celle de Schmal-*

kalden. Cependant les choses ne pouvaient s'arranger au gré de son impatience. Il fallait six mois de négociations pour se mettre d'accord par la voie diplomatique avec les princes allemands, même sans tenir compte des entraves forgées par l'étranger. Alors comme aujourd'hui c'était un échange d'arrière-pensées entre la France et la Prusse.

« La cour de France, » écrivait le baron de Golz, ambassadeur à Paris, en mars 1785, « la cour de France ne goûtera guère cette association, préférant retenir les princes de l'Allemagne méridionale sous sa dépendance exclusive. » Et Frédéric de lui répondre par retour du courrier : « Que la France approuve ou non une alliance entre princes allemands, ceci au fond doit nous être égal.

La chose est bonne en elle-même et c'est ce qu'il faut envisager avant tout. Il me semble que nous ne devrions être les serviteurs ni des Français, ni des Autrichiens, ni des Russes. »

Enfin le mois de juillet 1785 vit signer l'instrument de l'association par la Saxe, le Hanovre et la Prusse, avec la réserve de solliciter ultérieurement l'adhésion des autres princes. C'était un traité d'alliance en des termes assez généraux, renfermant plusieurs articles secrets. Ces clauses mystérieuses avaient trait principalement à la résistance contre tout projet d'échange de la Belgique avec la Bavière, et contre l'élection, à la prochaine vacance du saint-empire, d'un prince d'Autriche. Quatorze souverains entrèrent dans la confédération,

et, chose excessivement remarquable au point de vue de l'analogie avec les événements récents, aussitôt les trois premières signatures obtenues, Frédéric se mit en mesure de conclure avec les autres princes des *conventions militaires*, en vertu desquelles les troupes de ces États devaient être, sous certaines conditions, cédées à la Prusse, c'est-à-dire incorporées à son armée et payées par son trésor. Mais Frédéric touchait de trop près à la fin de sa vie pour introduire des changements durables et radicaux dans les traditions de l'Empire. L'année suivante, l'union des princes fut enterrée avec lui.

Dire à quel point sa race n'hérita pas de son esprit serait chose superflue. L'historiographie prussienne a fait de vains ef-

forts pour ennoblir les traits de ses successeurs. Elle n'a pu escamoter cette vérité patente, que depuis sa mort on n'a vu que des cerveaux faibles alterner avec des cerveaux étroits. Dans les uns comme dans les autres nous retouvons invariablement l'*autolâtrie* s'abritant sous les préceptes du droit divin, le culte du droit des oints cumulé avec le culte du bouton de guêtre; tantôt un mysticisme voluptueux, tantôt une orthodoxie revêche; des velléités romanesques et des pusillanimités invincibles; et, comme résultat final, une diplomatie tâtonnante, finassière, en dernier lieu inepte. On ne parvenait ni à s'insurger contre la suprématie autrichienne, ni à s'y résigner. La jalousie et la méfiance survécurent à l'énergie des luttes soutenues par Frédéric.

On guerroyait contre la Révolution aux côtés de l'Autriche, tandis qu'en Pologne on était en hostilité ouverte contre elle; les généraux, faisant comme les cabinets, à tout moment refusaient de suivre l'appel de l'allié, l'exaspéraient de chicanes, de récriminations, de conditions d'argent. Ces tiraillements aboutirent à la paix séparée de Bâle.

Celui de ces Épigones qui régna le plus longtemps fut précisément le plus insignifiant. Frédéric-Guillaume III, le contemporain de la Révolution française, de l'Empire, de la Restauration et de la monarchie de Juillet, fut, dans toutes les péripéties de cette époque si agitée, une non-valeur absolue au point de vue du caractère et de l'intelligence. Les panégyriques obligés ont

essayé d'élever au rang d'une rigidité honnête sa sèche platitude, qui à l'occasion ne se fit pas faute de tourner à l'odieux. Après 1815, il donna l'exemple d'un des plus grands actes d'ingratitude qui jamais aient été commis de roi à peuple, ce qui est beaucoup dire. Une victoire à laquelle il avait fallu le traîner, remportée au prix des plus incroyables sacrifices, du sang le plus précieux (la jeunesse des universités, des arts, du commerce s'était enrôlée en simples soldats), ne devint entre ses mains qu'un moyen d'arriver au rétablissement d'une servitude stérile, aux persécutions contre ceux dont le dévouement avait sauvé son trône, à un assujettissement stupide sous la férule du czar Nicolas, à la rétractation ouverte de la foi jurée; car il n'accorda ja-

mais un iota de la constitution représentative qu'il avait solennellement promise au moment du danger. Lorsque parfois M. de Bismarck se plaint des méfiances qu'il rencontre dans ses grandes entreprises d'aujourd'hui, il devrait se rappeler qu'il fut un temps où, comme à plaisir, il avait ouvert la carrière à ces suspicions en se faisant l'apologiste de cette criante injustice d'autrefois. En 1847, prenant la parole devant ce qu'alors on appelait les *États réunis* de Prusse, il avait déclaré que les sacrifices de 1813 n'avaient pas donné au peuple prussien le droit de réclamer une constitution; que les monarques de Prusse ne régnaient pas de par la grâce du peuple, mais par la grâce de Dieu, et que tout ce qu'ils voulaient bien accorder n'était qu'un acte

de libéralité spontanée. Certes, l'homme qui a introduit le suffrage universel, en demandant que l'Allemagne fût *mise en selle* ne tiendrait plus ce langage aujourd'hui ; mais la vie serait trop belle si l'on pouvait liquider un passé en changeant d'avis. La Némésis se charge de rappeler à l'homme la continuité de son être, quand son intérêt le tenterait d'y renoncer. On ne peut pas éviter que le Bismarck de 1847 ne se dresse quelquefois entre le Bismarck de nos jours et ceux dont la confiance serait une chose précieuse pour lui. Cependant il nous reste, avant d'arriver définitivement à l'homme d'État, la tâche de raconter encore un des épisodes les plus curieux dans les précédents de l'idée politique qu'il était appelé à réaliser.

Dans l'été de 1806, toute l'Allemagne méridionale était en train de passer sous la domination française. La confédération du Rhin n'était qu'une paraphrase de la servitude. Les princes, après avoir endossé la livrée du protecteur, furent augmentés de gage, élevés en rang, arrondis aux dépens de leurs voisins supprimés. La Prusse avait laissé tomber l'Autriche, et s'était retirée de l'Angleterre, pour jouir de la possession du Hanovre, prix de sa neutralité. Le moment était tentant pour risquer un pas en avant. L'Autriche vaincue, abattue, laissait une place libre dans le ci-devant Empire; tous les cousins étant avancés de landgrave à duc, de duc à grand-duc, d'électeur à roi, la Prusse aussi devait rêver un avancement en titre. D'un autre côté,

l'alternative de gagner des forces nouvelles ou de subir la loi commune de l'humiliation s'imposait visiblement. C'était le tour de la Prusse de compter avec le lion, à qui plus que jamais l'appétit venait en mangeant. Ambition, rivalité, instinct de conservation, tout aboutissait à la même conclusion : il fallait reprendre en main les projets de Frédéric le Grand, réaliser le plan de 1785, *mutatis mutandis*. Ces idées, on le pense bien, ne surgirent pas dans la tête du roi. Mais son entourage lui était bien supérieur. Il y avait parmi les princes le bouillant et généreux Louis-Ferdinand, et parmi les conseillers le baron de Stein, l'infatigable adversaire de Napoléon, l'homme qui, plus que qui que ce soit, avait toujours proclamé la nécessité de créer une patrie

allemande, et qui déjà dans ces temps voulait par moments aller beaucoup plus loin qu'on n'a osé le faire de nos jours.

Depuis 1801 les changements de la carte de l'Europe avaient réveillé dans la tête de maint patriote l'idée de profiter du remue-ménage général, pour établir une Allemagne plus ou moins compacte, plus ou moins étendue. Des mémoires présentés au roi, des brochures, des journaux avaient appuyé sur l'opportunité du moment. Quant au choix du vrai remède, on n'était pas plus d'accord qu'aujourd'hui. Déjà on discutait si ce serait une grande Allemagne complète ou une Allemagne du Nord seulement (la ligne de démarcation provisoire tracée dans la paix de 1795 en avait suggéré l'idée première); si l'on médiatiserait

les petits princes ou si on les réunirait en fédération.

En 1804, la tentation était venue du côté opposé. Napoléon, à la veille de proclamer son empire héréditaire, et désireux d'être reçu par les anciennes maisons souveraines à titre d'égal, avait mis Frédéric-Guillaume III dans la confidence de ses desseins, en le conviant à prendre aussi le titre d'*empereur*. Le roi avait encouragé vivement le Premier consul, en ce qui regardait le changement à introduire en France, sans se prononcer sur ses intentions relativement à sa propre situation, et, après un échange d'opinions continué pendant quelques mois, il avait fini par déclarer *qu'il était content de son sort, et ne demandait pas mieux que de conserver le*

rang auquel la Providence avait élevé sa maison. Il y avait bien dans cette réponse les deux éléments qui caractérisaient et l'homme et la situation : méfiance légitime envers toutes les avances d'un complaisant dangereux, et répugnance pour toute démarche un peu risquée, surtout quand elle se rattachait de loin à une origine révolutionnaire. Cependant, pour un homme capable de se laisser tenter par une grande entreprise, il y avait autre chose à faire que de conclure par cette fin de non-recevoir, plate et sèche, portant trop clairement le caractère de cet esprit petit et immobile pour être purement interprétée dans le sens d'une réponse évasive. Car si la méfiance envers Napoléon avait été le seul motif de refus, on n'aurait pas flotté

pendant toute la période de 1805 à 1806 entre l'Autriche et la France, entre l'entente et la résistance, entre les manœuvres et l'indignation, occupé avant toute autre chose de la nécessité de s'assurer l'acquisition de l'Électorat de Hanovre. Enfin, arriva l'année 1806, où, la confédération du Rhin étant proclamée, la couronne du saint-empire déposée par François II, la France renouvela à la Prusse la proposition de se mettre à la tête d'une confédération du Nord. Le 22 juillet 1806, aussitôt après la ratification de la confédération du Rhin, Talleyrand envoya à Laforest, ambassadeur de France à Berlin, la copie de l'acte constitutif, en l'accompagnant du commentaire suivant : « C'est pour la Prusse le moment de profiter d'une

occasion si favorable pour agrandir et consolider son système; elle trouvera l'empereur Napoléon disposé à seconder son intention et ses projets. Elle peut rallier moyennant une nouvelle loi fédérale les États qui font encore partie de l'Empire germanique, et acquérir la couronne impériale à la maison de Brandebourg. Elle peut, si elle le préfère, former une fédération des États du Nord qui sont plus rapprochés de sa sphère. L'Empereur approuve dès à présent tout arrangement de cette nature qui conviendrait à la Prusse. » Le roi fit envoyer une réponse des plus empressées et des plus chaleureuses :

« Le roi, dit M. de Haugwitz à Laforest, est au comble de la joie; il se regarde non-seulement comme l'allié de la France, mais

comme l'ami personnel de l'empereur Napoléon. » Toutefois il refusa de nouveau, pour le moment, de donner suite à ces propositions; non pas qu'il dédaignât le fond de la proposition; mais ses sentiments légitimistes et dynastiques lui interdisaient la pensée de baser cette innovation sur autre chose que sur le consentement des autres princes ses frères, même de l'Autriche, qui fut sondée indirectement. Ce furent, on le voit, les mêmes hésitations qui s'interposèrent, quarante-trois ans plus tard, entre son fils et l'assemblée nationale de Francfort, lorsqu'elle vint offrir à celui-ci la couronne allemande.

C'était sur le terrain des négociations avec les puissances secondaires de l'Allemagne que se préparait la rupture entre la

Prusse et la France, tout comme elle s'est préparée en 1866, entre la Prusse et l'Autriche. Déjà, avant les ouvertures faites par M. de Talleyrand, la Prusse avait invité les cours de Saxe et de la Hesse-Électorale à former avec elle une confédération des États du Nord, sous réserve d'y faire entrer ultérieurement tous les autres États non compris dans la confédération du Rhin. Le 12 juillet, un premier projet se trouvait élaboré sous ce titre : *Idées pour servir à la fondation d'une confédération du nord de l'Empire* (Ideen zu einem nord deutschen Reichsbund), et après deux remaniements, au milieu du mois d'août, parut le projet définitif, composé de 24 articles et d'une clause additionnelle. Dans l'article 2, le roi de Prusse, *sur l'invitation des Électeurs*

de Saxe et de Hesse, accepte la dignité d'*Empereur de l'Allemagne septentrionale;* les deux Électeurs, sur l'invitation de la Prusse, prennent le titre royal. On fixe les contingents militaires de l'armée fédérale. En temps de guerre, l'empereur en aura le commandement supérieur. Il y aura un congrès fédéral composé de délégués des cours confédérées. Jusqu'ici l'analogie avec les créations récentes est frappante, il y a cependant un point, le plus important, où les deux organisations se séparent : il n'est pas question de représentation élue. Il n'y aura qu'un tribunal fédéral.

Nous ne dirons pas ici à travers quel dédale et quelles péripéties dut passer ce projet, destiné à ne jamais entrer en vigueur. Pendant que Napoléon et Frédéric-

Guillaume échangeaient les protestations les plus cordiales, ils se faisaient une guerre sourde et acharnée, sur le terrain de la diplomatie, l'un, pour établir sa confédération en dehors du concours de la France, dont il n'était plus possible de ne pas se méfier ; l'autre, pour couper l'herbe sous le pied de celui qu'il avait tant de fois provoqué à aller de l'avant. Napoléon effrayait tantôt l'électeur de Hanovre, tantôt celui de Hesse avec ces insinuations et ces froides menaces à double tranchant dont il aimait tant à faire usage. Il n'en fallait pas tant pour faire échouer les projets de la Prusse, antipathiques à des princes qui ne nourrissaient envers elle et entre eux que des sentiments de jalousie.

On connaît l'issue de ces vains efforts, et

comment, se présentant au-devant des secrets désirs de Napoléon, et se trompant à un degré incroyable sur ses propres forces, du jour au lendemain, la cour de Berlin se lança dans cette triste aventure d'Iéna, qui la balaya d'un seul coup. Mais les idées qui furent ensevelies sous les décombres du royaume de Frédéric-Guillaume n'en acquirent pas moins une signification plus importante, en reparaissant pour la seconde fois, et en prenant des formes plus concrètes que lorsqu'elles sortirent de la tête du grand Frédéric. D'anneau en anneau, la chaîne de cette vocation traditionnelle traverse l'histoire moderne de l'Allemagne, et sans prétendre que le fait seul de ces précédents historiques soit une justification en droit des aspirations ultérieures,

il est d'un poids immense pour démontrer aux contemporains que les choses entreprises de nos jours ne sont pas nées d'ambitions personnelles, de convoitises arbitraires. Bonne ou mauvaise, il y a là une idée, qui, depuis plus de cent ans, s'est présentée à l'esprit des meilleurs patriotes, chaque fois que les événements sollicitaient l'Allemagne de sortir de son état de torpeur et de son morcellement insensé. Ce qui, en présence des accusations et des méfiances suscitées contre l'égoïsme accapareur de la dynastie des Hohenzollern, est surtout digne d'être remarqué, c'est que, hors le grand Frédéric, les chefs de cette dynastie furent toujours les moins accessibles à cet ordre d'idées. Les rois ne donnent pas l'impulsion; ils la suivent, et

quand ils la suivent, c'est contraints et forcés, avec des reculades et des demi-mesures. Le seul qui fit exception fut le seul capable de s'identifier avec des vues générales. Lui mort, les penseurs de la nation, les patriotes, les lettrés, les savants recueillirent l'héritage de sa conception. Quant aux rois, leur esprit ne s'éleva pas au-dessus de cet aveu mémorable : Nous sommes contents de notre sort et du rang auquel la Providence a élevé notre maison.

En 1813, l'élan suprême du peuple contre la domination étrangère ramena naturellement les idées des patriotes vers les projets de 1806 et au delà. La suppression des petites principautés se présentait comme une chose d'autant plus logique qu'elles avaient toutes suivi les armées du

conquérant contre l'Allemagne même. Mais Frédéric-Guillaume aimait mieux se réconcilier avec les princes, et envoyer en prison les patriotes, qui avaient dû lui imposer la levée de boucliers. Le pauvre homme, transi de frayeur, à la nouvelle de la convention de Tauroggen, ne parla de rien moins que de faire traduire devant un conseil de guerre le général York qui l'avait conclue pour lui regagner son royaume ; et il l'aurait fait si les patriotes conjurés ne l'avaient pas soustrait à la pression de la diplomatie française. On lui fit accroire que le ministre français s'apprêtait à le faire enlever nuitamment de Berlin ; on le persuada de se sauver à Breslau, où son entourage parvint à lui mettre l'épée au poing. Ce n'était pas le courage militaire qui lui manquait :

bons soldats, ils le sont tous; ce qui leur fait défaut, c'est ce courage qui, en bas, s'appelle civique, et en haut pourrait s'appeler politique.

Enfin, le même spectacle se renouvelle pour la quatrième fois en 1849. En mars 1848, après la victoire du peuple, Frédéric-Guillaume IV saisit la bannière tricolore, la promène dans Berlin, et se laisse acclamer empereur des Allemands. Un an plus tard, après le triomphe de la réaction européenne, il rejette dédaigneusement la couronne impériale votée par le parlement de Francfort, offerte par une députation allemande.

Il est donc clair comme le jour que l'idée de régénérer la nation allemande par l'élévation de la Prusse, n'est pas issue de la

royauté; qu'elle est de plus noble origine. Toutes les fois que les événements ont suscité un élan politique, elle a paru; toutes les fois que le pouvoir du trône a été affermi, elle a été refoulée. Qu'on se méfie tant qu'on voudra des dangers inséparables d'une suprématie confiée aux instincts des Hohenzollern; qu'on flétrisse les procédés violents et antilibéraux qui leur ont en dernier lieu frayé le chemin; on ne saurait, sans mauvaise foi ou sans ignorance, nier que l'idée dont M. de Bismarck a entrepris la réalisation ne soit une idée large et populaire, et non une idée étroite et dynastique.

Si nous insistons sur cette considération, c'est qu'elle ne peut pas rester sans influence sur le jugement que nous aurons à porter au sujet de l'homme qui est devenu

la personnification triomphante de cette idée. Celui qui se voua à la tâche de continuer et de mener à bonne fin l'œuvre du grand Frédéric, du libre penseur, de l'ennemi acharné de l'Autriche, de continuer la tradition patriotique de 1806, 1813 et 1848, ne pouvait plus être l'homme qui de 1847 à 1851 avait été le champion d'un absurde féodalisme, le détracteur des grands mouvements nationaux. Bien des changements devaient s'être accomplis dans ses convictions; et ce sont ces changements, quoique cachés sous les dehors déplaisants particuliers au naturel prussien et surtout au type *junker*, qui contribuent singulièrement à expliquer l'adhésion que le créateur du nouvel ordre de choses réussit à arracher à l'opinion publique. Quoi qu'en disent les

purs, les incorruptibles, cette opinion publique n'est pas aussi folle qu'il leur plaît de le déclarer. Elle ne s'est pas du tout éprise pour M. de Bismarck d'un amour aveugle, passionné et confiant. Elle ne voit en lui que ce qu'il est, un homme possédant à un degré éminent la qualité si rare, dans l'histoire de l'Allemagne surtout, de vouloir, de pouvoir donner une grande impulsion à la chose publique. Ses défauts, elle les connaît; si elle était tentée de céder au désir de les ignorer, elle ne réussirait pas; lui-même a eu trop soin de les trahir, de les souligner, de les rappeler à tout propos. Il s'est caractérisé un jour en faisant cet aveu, peut-être trop absolu, mais fort intéressant en tout cas : *Qu'il ne se sentait pas d'aptitude pour les affaires intérieu-*

res; faisant entendre par là que son esprit hardi et impatient ne saurait se plier aux exigences de la légalité, au respect des intérêts individuels, qui dans nos sociétés de civilisation ancienne, même les plus arbitrairement gouvernées, ne permettent pas de longtemps marcher à la poursuite d'un but, sans regarder ni à droite ni à gauche. Il est de ceux dont on a dit : « Pour faire de grandes choses il faut avoir le diable au corps. » Mais si cette condition est indispensable, elle n'est pas suffisante. Les grandes choses ne sont que les choses durables, elles ne durent qu'à la condition de répondre au besoin général : voilà ce qui fait la différence entre l'homme d'État et l'aventurier. L'un obéit au grand ordre des idées et des faits; l'autre exploite une situation

passagère; l'un prend conseil de la loi du développement éternel, l'autre des faveurs du hasard. En ce sens, quels qu'aient été ses travers et ses torts, M. de Bismarck a incontestablement le droit d'être appelé un homme d'État. Un an à peine s'est écoulé depuis que, grâce à son initiative, l'Allemagne est entrée dans une phase nouvelle; et déjà personne n'est plus à se demander si le progrès dans cette voie dépend de la vie ou de la mort du novateur.

III

Lorsque M. de Bismarck entra au ministère, en 1862, on le prit généralement pour un casse-cou de la réaction. Après avoir passé par une jeunesse un peu orageuse, et sacrifié avec la fougue qui lui appartient aux plaisirs de l'âge, et, dit-on, au goût antique de la race germanique pour les libations prolongées, il s'était lancé tête baissée dans l'arène de la lutte politique. Un écrivain impartial, ou plutôt suspect de bienveillance pour lui, s'exprime ainsi à

son égard : « Il est notoire que du temps de son activité politique, depuis 1847 jusqu'en 1851, il était le meneur du parti conservateur dans sa signification la plus absolue et la plus antipathique, le chef de l'extrême droite, le champion de tous les priviléges, intérêts et prétentions du parti féodal, le défenseur de la juridiction seigneuriale, des corporations de métiers, l'antagoniste le plus obstiné de la démocratie et du parlementarisme, le plus zélé apologiste de la solidarité à maintenir entre la royauté et les immunités de l'aristocratie[1]. »

Dans un discours de 1850, il déclarait hautement que, selon lui, la mission de la Prusse consistait dans la tâche de se *subordonner à l'Autriche* pour combattre à ses

[1] A. Schmidt, *l. c.*

côtés la démocratie allemande. Dans le même discours il insiste sur la nécessité de mettre un terme à l'occupation du Schleswig-Holstein, qu'il ne considérait que comme une *aventure stupide* dans laquelle la malheureuse politique de 1848 avait entraîné la Prusse. Et pour couronner le tout, il finit par ces mots : « C'est par l'effet d'une singulière modestie qu'on s'interdit de proclamer l'Autriche une puissance allemande parce qu'elle a le bonheur d'étendre sa domination sur d'autres peuples encore. Quant à moi, je ne saurais admettre que, parce que les Slaves et les Ruthènes sont soumis à l'Autriche, ce seraient eux qui représenteraient cet État, en ne réservant à l'élément allemand qu'une importance secondaire. Bien au contraire,

je respecte dans l'Autriche le représentant d'une ancienne puissance allemande. »

Ainsi parlait l'homme qui devait, à dix ans de là, insinuer au cabinet de Vienne que son monarque n'avait que faire de sa position en Allemagne, qu'il ne lui restait qu'un moyen de salut : *transporter son centre de gravitation à Ofen, capitale de la Hongrie* (seinen schwerpunkt nach Ofen verlegen). Ainsi parlait l'homme qui n'eut ni repos ni trêve, jusqu'à ce que l'Empereur eût solennellement renoncé à toute immixtion dans les affaires d'Allemagne ! Même contradiction sous le rapport de la possession des duchés, du régime commercial et industriel, sans parler du suffrage universel. Les événements qui lui avaient fourni l'occasion de se prononcer ainsi pour l'Au-

triche et contre les duchés, étaient venus clore l'ère de 1848. Durant l'interrègne révolutionnaire, M. de Bismarck s'était retiré de la vie parlementaire; mais il reparut dès 1849, pour reprendre sa part dans l'anéantissement des derniers efforts tentés par le parti national expirant, qui ne se lassait pas de confier ses espérances à la royauté prussienne. Celle-ci venait de faire une de ces faibles tentatives, dont elle est coutumière, pour arriver sur la base des traités dynastiques à la suprématie prussienne, qu'elle n'avait osé accepter des mains du parlement. Précisément, comme en 1806, on négociait avec les cours de Saxe et de Hanovre, qui, comme alors, ne demandaient pas mieux que de ne pas voir aboutir les négociations. Déjà l'Au-

triche était là, prête à réinstaller l'ancienne diète dans son siége de Francfort. Pendant que la Saxe et le Hanovre signaient avec la Prusse l'alliance dite des Trois-Rois, leurs vœux étaient avec l'Autriche, tout comme la Hesse et la Saxe, en 1806, en signant la fédération, avaient été, qu'on nous permette cette locution triviale, dans la manche de Napoléon. Le conflit de la Hesse électorale avec son souverain, prototype des petits tyrans allemands, fournit l'occasion, qui fut saisie avec empressement, de mettre fin à tout équivoque. C'était la tradition sacrée de l'ancienne diète de toujours donner raison aux princes et tort aux États. L'armée autrichienne se mit en marche pour occuper l'Électorat et prêter main-lorte au violateur de la constitution. La Prusse se

laissa aller pendant l'espace de quelques heures à la velléité de venir au secours de la légalité foulée aux pieds. Son armée s'ébranla. Le choc des deux puissances fut signalé par cette fameuse *bataille de Bronzellen*, qui coûta la vie à un cheval blanc du camp autrichien, passé à l'immortalité en sa qualité de martyr unique du dévouement du roi de Prusse à la cause d'un peuple. Après ce trépas expiatoire, les deux souverains jugèrent que le moment était venu d'arrêter le carnage et de s'embrasser. Le baron de Manteuffel, le premier ministre de Prusse, partit pour Olmutz, et y signa l'acte de soumission à la volonté de l'Empereur, que M. de Bismarck avait déclaré être le dernier mot d'une bonne politique. L'ancienne diète fut rouverte sous la pré-

sidence de l'Autriche. L'histoire allemande enregistrait un nouvel exemple, le plus lamentable de tous, de l'inanité des espérances qu'elle avait fondées sur la royauté prussienne.

M. de Bismarck se signalait naturellement aux préférences du régime qui avait si textuellement suivi son programme; d'autant plus qu'il s'était fait remarquer non-seulement par l'excentricité de ses opinions, mais encore par la vivacité et la promptitude de son esprit. M. de Bismarck n'est pas du tout ce qu'on appelle un orateur, mais, à travers l'imperfection de son débit, il domine son auditoire par l'énergie et la rapidité du travail intérieur de sa pensée. Quoiqu'on affirme que l'habitude de parler en public, et la confiance dans

les bonnes dispositions de ses auditeurs lui aient dans les derniers temps passablement délié la langue, un de ses admirateurs, après avoir assisté à une séance du Reichstag, fait son portrait dans les termes suivants : « Aucune grâce éloquente, aucune ampleur de parole, rien qui entraîne l'auditoire. Son organe, bien que distinct et intelligible, est sec et peu sympathique, le timbre de sa voix est monotone; il s'interrompt et s'arrête fréquemment, quelquefois il lui arrive même de bredouiller, comme si la langue récalcitrante refusait l'obéissance, comme s'il était obligé de chercher péniblement les expressions conformes à ses idées. Ses mouvements inquiets, un peu balancés, nonchalants, ne secondent en rien l'effet de sa diction. Cependant, au

fur et à mesure qu'il parle, il surmonte ces difficultés, parvient à préciser ses expressions et finit souvent par des sorties vigoureuses et soutenues, trop vigoureuses quelquefois, comme personne ne l'ignore. » Il faut ajouter que son langage, pour manquer d'art, ne laisse pas d'être souvent imagé. Son esprit net et lucide ne dédaigne pas le coloris, de même que sa constitution robuste n'est pas exempte d'irritabilité nerveuse.

M. de Manteuffel avait donc toutes les raisons pour employer les forces d'un partisan si convaincu et si capable. En mai 1851, il l'envoya à Francfort, en qualité de premier secrétaire de légation auprès de la diète restaurée, et trois mois après, il le promut au grade d'envoyé principal, en

remplacement de M. Rochow. M. de Bismarck a occupé ce poste pendant huit ans, jusqu'en 1859, et c'est dans ce long intervalle que s'est opéré dans ses idées le plus gros de cette métamorphose partielle dont le monde a depuis constaté les effets surprenants. Comment s'est accomplie cette transformation? sous quelles influences, par quelles étapes son esprit a-t-il passé? L'attention ne s'est portée sur ces questions que récemment. Avant la grande crise de 1866, ni le public ni M. de Bismarck n'avaient éprouvé le besoin de s'expliquer sur ce côté de la question. Des bruits vagues avaient circulé au sujet de rapports peu amicaux entre les représentants des deux grandes puissances allemandes à Francfort; la médisance les avait exagérés, même au

point d'affirmer qu'un jour les démonstrations hostiles étaient sorties du terrain des altercations verbales. Les deux diplomates qui se livraient alors ces assauts, en qualité de représentants de leurs cours à la diète, étaient les mêmes qui, plus tard, devaient se trouver en face l'un de l'autre en qualité de présidents du conseil dans le combat décisif, dont leurs escarmouches antérieures avaient été le prélude. Le collègue de M. de Bismarck s'appelait M. de Rechberg. Depuis deux ans seulement que les événements ont révélé toute la portée des projets préparés de si longue main, la curiosité s'est aussi occupée du problème psychologique caché sous les grands traits de la catastrophe historique de 1866. Si le dossier de cette enquête n'est pas encore complet, il

renferme néanmoins beaucoup de pièces d'un intérêt incontestable et qui valent bien la peine d'être consultées, en y mettant une certaine circonspection.

Dans une conversation de date assez récente et que, pour cette raison même, nous ne donnerons que dans la suite de notre récit, M. de Bismarck a eu soin de constater qu'en arrivant à Francfort, ses sympathies pour l'Autriche étaient d'une entière virginité. Il avait fait une visite au grand prêtre du nihilisme conservateur, au prince de Metternich, dans son château de Johannisberg, non loin de Francfort, et là, sur les bords du fleuve classique baignant le pied de ces vignobles si chers au génie poétique de la nation, l'entente cordiale pour l'anéantissement du peuple allemand avait été

célébrée dans une dernière idylle. M. de Bismarck et ses apologistes aiment à développer ce thème, que, placé face à face avec les procédés de l'Autriche, il n'eut qu'alors l'occasion de la connaître de près, de pénétrer sa détestable politique; bref, que ce fut une étude de morale diplomatique qui l'amena à son chemin de Damas. Nous en savons assez déjà du personnage que nous étudions pour être sur nos gardes en présence d'explications un peu trop imprégnées d'idéalisme.

Traduite en prose, cette confession signifie, sans perdre de sa valeur, que le nouveau ministre, avec le besoin d'activité et les facultés que nous lui connaissons, éprouvait, dès son entrée aux affaires, le besoin impérieux d'agir et d'être quelque

chose dans sa sphère. Quand bien même il eût eu moins de séve et de fougue, il se serait heurté contre la résistance autrichienne; d'autant plus que cette résistance, fondée d'ordinaire sur la force d'inertie, se trouvait par exception confiée à des individualités assez disposées à l'agression. La câlinerie sournoise, la fausse bonhomie de tradition à la cour de Vienne depuis François II, ne convenaient ni à l'humeur du prince de Schwarzenberg, premier ministre, ni à celle de son représentant M. de Rechberg. On en était alors, après le trop facile triomphe d'Olmutz, à un de ces moments d'infatuation dans lesquels les inspirés de Vienne, se grisant des souvenirs de leur ancienne chance proverbiale, s'abandonnaient aux accès de jactance déme-

surée dont les ordres du jour du maréchal Benedeck ont fourni depuis un si curieux échantillon. Le prince Schwarzenberg avait lancé dans les salons du château impérial cette phrase : qu'il fallait *avilir la Prusse d'abord pour ensuite la démolir*. Les petits princes de la confédération ramassaient ces choses avec avidité, et c'était à qui déploierait l'humeur la plus gouailleuse à propos de cette Prusse, la plus petite des grandes puissances, comme on avait pris l'habitude de l'appeler, qui avait rêvé de jouer un rôle en Allemagne. Qu'on se figure M. de Bismarck réduit à personnifier ce rôle de Jocrisse devant l'illustre réunion de Francfort, et l'on comprendra qu'il n'en fallait pas tant pour le jeter hors des gonds, et pour lui ouvrir les yeux sur la politique

abjecte qu'il représentait. Déjà on avait raconté que le comte de Brandebourg, le fils naturel du roi Frédéric-Guillaume II, le général qui avait commandé le coup d'État contre l'Assemblée nationale de Berlin à la fin de 1848, était mort de douleur, brisé par l'humiliation de la journée d'Olmutz. Sur M. de Bismarck l'effet fut tout contraire : ce fut le point de départ d'une vie nouvelle, que le succès devait couronner. Dans une lettre écrite en 1856, de Rheinfelden en Poméranie, nous le trouvons déjà médisant franchement de l'Autriche, et s'intéressant aux duchés. Dans une seconde lettre, datée de Francfort, le 2 avril 1858, il est en plein dans la question de fond. C'est, avant tout, le Zollverein qui met en évidence la misère de l'organisation allemande; son opinion,

telle qu'il la formule dans cette pièce, se résume à peu près en ceci : notre position dans le Zollverein est gâchée ; j'ai la conviction que nous devons en dénoncer le traité dès que le terme arrivera. Il est impossible de continuer avec ce *liberum veto* de vingt-huit gouvernements allemands appuyés sur une cinquantaine de réunions parlementaires. Leur vanité les pousse toujours à se donner de l'importance en faisant valoir leur égalité dynastique.

« Je crois, continue-t-il, que pour un Zollverein à transformer après 1865, il faudrait puiser dans l'*analogie des projets unionistes de* 1849, établir une espèce de *parlement douanier*. Les gouvernements ne s'y décideront qu'à contre-cœur, mais avec de la hardiesse et de la persistance nous pourrions venir à bout de beaucoup de choses. Les *chambres et la presse* pourraient devenir d'un puissant secours pour notre politique extérieure ; elles devraient dis-

cuter le système des douanes allemandes, du point de vue prussien, largement et sans ménagements. Alors l'attention, maintenant blasée, se tournerait de nouveau vers elles ; il en résulterait pour la Prusse, que nos *chambres deviendraient une puissance en Allemagne.* »

Qu'on veuille bien le remarquer, ceci fut écrit dans une lettre privée, une année entière avant le commencement de la guerre d'Italie, signal de réveil pour les nations du continent, engourdies depuis 1849. Suffit-il, en présence de pareilles manifestations, d'expliquer un revirement si frappant par quelques accès de mauvaise humeur contre les procédés de la diplomatie autrichienne? N'est-il pas évident que M. de Bismarck subissait l'effet du changement qui l'avait enlevé aux préoccupations mesquines de la cour de Potsdam pour le

placer sur le terrain de la politique européenne? N'aperçoit-on pas distinctement dans les idées qu'il jette sur le papier le reflet d'un travail intérieur, qui aboutit forcément à cette intuition : qu'il ne suffit pas de la rosée céleste du droit divin pour régénérer une puissance, une dynastie; qu'elle est obligée, pour grandir, de s'assimiler les forces vives du sol dans lequel sont implantées ses racines? Son point de départ était, à ne pas en douter, l'intérêt dynastique. Son éducation royaliste devait avoir identifié en lui la majesté du souverain avec celle du pays. En élargissant sa pensée, il procéda par induction, et finit par arriver au sentiment des vérités élémentaires, dans lesquelles nous entrons, nous autres, de plain-pied. Nul doute aussi

qu'au fond de son âme il ne soit resté ce qu'il était. Sa manière d'être se ressentira toujours de son point de départ et de son procédé inductif. C'est un empirique en matière de bien public ; mais précisément cet instinct supérieur, qui est le propre des grands empiriques, l'a conduit à la découverte des lois que la science fait sortir de sa synthèse par le procédé inverse. Depuis longtemps le parti national était parvenu à cette conclusion, qu'il fallait employer l'instrument de la royauté prussienne : enfin il se trouve un homme qui, partant de la royauté, comprend qu'il faut recourir au principe de la nationalité et de tout ce qui en découle. C'est de cette rencontre que sont sortis les événements.

Rien qu'en embrassant si vigoureuse-

ment la cause des intérêts économiques, M. de Bismarck laissa loin derrière lui les misères de son ancien parti, qui avait toujours flairé dans le progrès de l'activité industrielle l'approche de son ennemi mortel. Sous le règne précédent, M. de Kleist-Reezow, un des chefs et des types les mieux réussis de la chambre des seigneurs, qui fut placé à la tête des provinces du Rhin en qualité de président du gouvernement, ne manquait aucune occasion pour exhaler la sainte horreur que lui inspirait l'état florissant de ce pays intelligent et laborieux. Il déclarait dans ses tournées, que le bruit des usines, l'aspect des hautes cheminées lui faisaient mal au cœur, les qualifiant du reste d'œuvre du démon. Des soldats et des paysans, voilà tout ce qu'il fallait pour être

heureux, sans s'inquiéter d'ailleurs si les uns suffisaient pour faire vivre les autres. On doit convenir que l'homme issu de cette race avait fait bien du chemin pour arriver à se préoccuper si vivement de la législation douanière, et pour en demander à grands cris la réforme avec le concours des chambres et de la presse.

La guerre d'Italie le trouvant ainsi disposé, on devine dans quelle direction il aurait voulu pousser son gouvernement. L'Allemagne courut alors un immense danger. Pendant un moment, un faux sentimentalisme et un patriotisme factice, suscités en faveur de l'Autriche, dans le Midi surtout, menacèrent d'entraîner l'Allemagne à prendre les armes pour cette puissance. La cour de Berlin n'était pas restée

en dehors de ce mouvement. Elle oscillait, pendant toute la durée de cette guerre, entre son intérêt rationnel qui était contre, et ses instincts légitimistes qui étaient pour l'Autriche. Précisément à mesure que la nation ouvrait les yeux à l'évidence et se tournait vers l'Italie, la royauté prussienne inclinait vers les Habsbourg, dont la cause était défendue dans le château de Potsdam par les influences les plus augustes. La défaite de Magenta vint au secours de ces machinations, qui montraient au prince régent (le roi actuel) le principe révolutionnaire envahissant l'Europe. La Prusse lança une circulaire aux cours allemandes, dans laquelle elle annonçait son intention d'une médiation armée en faveur de l'Autriche, prenant pour point de départ le maintien

de cette puissance dans son *statu quo* territorial ; et, pour appuyer cette démonstration, on mobilisa six corps d'armée, 250,000 hommes. En même temps la Prusse proposa à la diète de mettre sur pied deux corps d'armée des autres États en les rangeant sous son commandement. Heureusement, ces mesures, qui engageaient beaucoup trop l'Allemagne, ne furent point agréées par l'Autriche. Elle envoya à Berlin le prince Windisch-Graetz déclarer qu'il ne s'agissait pour la Prusse ni de médiation, ni de commandement en chef ; que son devoir était de marcher aux côtés de l'Autriche, qui ne pensait pas, ajouta-t-il, à lâcher un seul village de la Lombardie. Toutes ces péripéties, se succédant avec la même rapidité que les événements, coïnci-

dèrent presque avec la bataille de Solférino, et pendant que le négociateur autrichien pressait la Prusse de hâter sa déclaration de guerre à la France, et qu'il télégraphiait à Vérone que l'alliance était certaine, qu'on ne devait pas conclure de paix, l'empereur François-Joseph venait se jeter entre les bras de Napoléon III, et signer la paix de Villafranca.

L'inquiétude de voir agir la Prusse autrement qu'en vassale, la crainte, bien pardonnable en face de la politique vacillante et cauteleuse de la cour de Berlin, de se mettre entre l'enclume et le marteau en s'acharnant dans une lutte contre la France, avaient décidé l'Autriche à se réconcilier précipitamment avec cette dernière. Elle préférait recevoir la paix de Napoléon III,

comme récemment elle a préféré remettre entre ses mains la Vénétie. Elle retournait sa colère contre la Prusse. Un manifeste impérial, daté du château de Laxembourg (25 juillet 1859), accusa dans les termes les plus violents la cour de Berlin, d'avoir seule amené la défaite en abandonnant lâchement son ancien allié. Un journal autrichien ajouta l'aveu naïf, que l'Autriche aurait préféré perdre trois Lombardies plutôt que de fournir à la Prusse l'occasion de prendre une plus grande position en Allemagne[1].

Cette explosion violente de l'ancienne rivalité ne trouvait plus au siége de la diète M. de Bismarck. Dès le début de la guerre, la Prusse, cédant à cet esprit de tergiver-

[1] Die neue aera. Sondershausen, 1862.

sation que nous venons de rappeler, avait éloigné de ce terrain brûlant un personnage aussi redoutable, en le nommant ambassadeur à la cour de Saint-Pétersbourg, toute disposée à s'entendre avec lui dans ses sympathies pour l'Italie. Il entra dans ses nouvelles fonctions en avril 1859. A peine installé, le 12 mai, quinze jours après le passage du Tessin par l'armée autrichienne, il adressa à M. de Schleinitz, ministre des affaires étrangères à Berlin, une lettre, document remarquable, entre tous ceux qui sont venus nous initier rétrospectivement aux projets qui ont si violemment surpris le monde, après avoir été si patiemment mûris. Dans cette lettre, qui est plutôt un mémoire, M. de Bismarck commence par exposer qu'une expérience de huit ans

passés auprès de la diète de Francfort se résume pour lui en ceci : dans toutes les questions grandes ou petites, extérieures ou intérieures, la volonté ou les besoins de la Prusse sont engloutis dans la majorité, dont l'Autriche dispose, grâce à sa solidarité avec les autres princes.

« Dans la question d'Orient, dit-il, les princes ont déclaré qu'ils iraient de l'avant avec l'Autriche, bien que, sans aucun doute, ce fût sortir tout à fait du droit fédéral et lui faire violence. En feraient-ils jamais autant pour la Prusse ? Certes, non ! car c'est leur intérêt de s'opposer à tout développement de la Prusse, et jamais nous ne saurions triompher de cette résistance sans nous affranchir de la situation qui nous est faite par le *statu quo* des traités. » Et après avoir développé cette pensée, il ajoute : « L'occasion de rompre ces entraves ne reviendra pas de sitôt, si nous négligeons de profiter de la situation actuelle; et dans l'avenir nous serons, comme nous le fûmes dans le passé, réduits à nous résigner dans la conviction qu'en des temps ordinaires il n'y a pas

moyen d'introduire des changements. Si les hommes d'État du Midi désirent nous entraîner vers la guerre (contre la France), ils ne le font peut-être pas sans cette arrière-pensée consolante pour eux, que pour un petit État il est facile de faire volte-face selon la tournure que doivent prendre les événements. » La phrase suivante trace déjà littéralement le programme de 1868. « Je pense, dit-il, que nous devrions nous empresser de relever le gant, *ne pas voir un malheur, mais une crise salutaire et un progrès, dans le cas d'une majorité prenant à Francfort une décision, dans laquelle nous puissions trouver une atteinte au principe fédéral, un excès de pouvoir, une rupture des traités.* »

C'était là, mot à mot, l'argument sous l'invocation duquel, à sept ans de là, s'ébranla l'armée de Bohême, après que la diète eut voté la proposition de mobiliser trois corps.

« Plus la violation sera saisissable, continue l'écrivain, mieux cela vaudra pour nous ; en Autriche, en France, en Russie, nous ne retrouverons pas fa-

cilement des conditions aussi favorables à une amélioration de notre position en Allemagne, et nos alliés sont en excellente voie de nous offrir les plus justes motifs, sans que nous ayons besoin d'encourager leur outrecuidance. Même la *Gazette de la Croix* commence à se fâcher contre ces procédés. . »

Et continuant à parler de ce journal, il le range absolument dans le nombre de ses adversaires, des partisans de l'Autriche. Il dénonce l'attitude des feuilles subventionnées, dit-il, par l'Autriche, et la timidité des autres, qui n'osent soutenir la Prusse, qu'en déguisant leur pensée sous des tendances allemandes. Il faudrait avoir le courage d'arborer franchement le drapeau d'une politique prussienne; des mesures militaires devraient seconder cette propagande. La lettre se termine par ce passage extrêmement curieux :

« Quant au mot *allemand* au lieu de *prussien*, je ne voudrais le voir écrit sur notre drapeau que lorsque nous serons unis avec nos autres compatriotes d'une façon plus étroite et plus efficace ; il perd de son charme si on l'use dès à présent en l'appliquant à l'état de choses représenté par la diète. Je crains que Votre Excellence, à propos de cette excursion dans le domaine de mon ancienne activité, ne m'arrête en me criant : *ne sutor ultra crepidam !* Aussi bien n'avais-je pas l'idée de faire un rapport d'office, mais seulement de donner un avis d'expert contre la diète. Je vois dans notre position au sein de la confédération, quelque chose de vicieux, que tôt ou tard nous serons obligés *de guérir ferro et igne*, à moins que nous ne le soumettions à temps et dans la saison favorable à un traitement sérieux. Je crois, que si aujourd'hui la confédération se trouvait supprimée sans même être remplacée par autre chose, rien que ce résultat négatif suffirait pour développer sous peu des rapports meilleurs et plus naturels entre la Prusse et ses voisins allemands. »

Voilà mot à mot, au printemps de 1859, le programme de 1866. Rien n'y manque, pas même la phrase qui, répétée plus tard

devant un comité de la chambre prussienne, devait déchaîner contre son auteur toute l'indignation des honnêtes gens, la thèse *du feu et du fer*. Mais le passage le plus intéressant est celui où l'écrivain touche à cette question dominante : l'absorption de la Prusse par l'Allemagne, ou l'absorption de l'Allemagne par la Prusse? Quel était alors le fond de la pensée de M. de Bismarck? En demandant à substituer plus tard le mot *Allemagne* au mot *Prusse*, n'avait-il recours qu'à ce stratagème éternel des gouvernements, qui imposent des sacrifices à leurs pays, en les consolant par la perspective des avantages qu'ils en recueilleront dans un avenir indéterminé? Pensait-il, en posant ce jalon, flatter les sentiments libéraux du supérieur auquel était adressée cette lettre,

le comte Schleinitz, ministre de cette période de modeste illusion, qu'on avait nommée « l'ère nouvelle » ? ou bien était-il sincère? Contentons-nous pour le moment d'avoir posé la question. Le développement de notre étude se chargera d'y répondre.

On vient de voir que la Prusse avait laissé clore l'incident de la guerre d'Italie sans profiter des conseils donnés par M. de Bismarck. Du côté libéral, ils n'avaient pas manqué non plus. Toutes les colères et toutes les rancunes dont le cabinet de Vienne avait accablé celui de Berlin avaient plutôt intimidé qu'excité celui-ci. L'esprit de la cour et les influences déjà signalées travaillaient à amener un rapprochement, en empruntant au patriotisme allemand quelques raisons spécieuses qui avaient fait, pendant

la guerre, une impression profonde sur l'opinion publique. Les passages méridionaux des Alpes, disait-on, étaient nécessaires à la défense de l'Allemagne, et en laissant affaiblir l'Autriche, ajoutait-on, la nation se laissait couper un bras, sauf à perdre l'autre dans le conflit inégal que la France ne tarderait pas à soulever dans un avenir prochain. Ainsi posé, l'argument avait d'autant plus de chances de prévaloir, qu'alors comme depuis, la France n'avait pas manqué de conseillers malencontreux empressés à remettre en avant à tout propos la question des frontières du Rhin. Vers la fin de juillet 1860, l'entrevue à Teplitz des souverains d'Autriche et de Prusse avait donné lieu à de nombreux commentaires sur des conventions secrètes

destinées à garantir désormais les possessions vénitiennes à la maison d'Habsbourg. Le 22 août, M. de Bismarck écrivait de Saint-Pétersbourg, une lettre dans laquelle il donnait cours aux appréhensions que ces bruits avaient fait naître dans son esprit. Il se plaint de n'être qu'incomplétement renseigné sur la politique intérieure de sa cour, et démontre que, quand même on n'aurait conclu qu'un traité purement défensif avec l'Autriche, celle-ci saurait bien arranger les choses de façon à provoquer l'attaque de la France en Italie. Il se demande ce que les chambres prussiennes diront de cette entrevue de Teplitz et de la réorganisation de l'armée. Il s'attend à ce que tous les gens raisonnables se rangeront, dans cette dernière question, du côté du gouvernement.

« Un correspondant bien informé, mais passablement bonapartiste, dit-il, m'écrit de Berlin ceci : A Teplitz, la bonhomie viennoise nous a joliment mis dedans, nous avons été vendus, et pas même pour un plat de lentilles. Plaise à Dieu qu'il se trompe ! »

Et à propos de ce correspondant « un peu bonapartiste, » il se plaint dans les termes les plus vifs de ce que des journaux libéraux l'aient accusé de négocier avec la France et la Russie pour obtenir leur adhésion à de certains remaniements, sous la condition de leur faire des cessions territoriales sur les frontières, notamment sur les bords du Rhin.

« Jamais, s'écrie-t-il, je n'ai conseillé autre chose que de compter sur nos propres forces et sur l'appel aux forces nationales allemandes. Cette gent emplumée de la presse allemande ne se doute donc pas, dans sa niaiserie, qu'en m'attaquant, elle va droit contre ce qu'il y a de meilleur dans ses propres ten-

dances? — Puis, se tournant vers le parti féodal : — ah, dit-il, si j'étais un réactionnaire autrichien, la *Gazette de la Croix* aurait bien pris mon parti, mais puisque j'ai le malheur d'avoir des opinions à moi, on m'abandonne avec délices au dénigrement. »

Ainsi donc, M. de Bismarck, momentanément relégué au second plan de la question allemande, avait non-seulement continué de s'en préoccuper vivement, mais avait même fini par attirer l'attention publique sur la part active qu'il y prenait. Le principe de fermentation que la paix de Villafranca avait laissé derrière elle se chargeait d'empêcher la cour de Berlin de retomber dans sa nullité. La question de la Vénétie était une blessure ouverte, et toute tentative nouvelle pour la guérir devait remettre sur le tapis cette embarrassante alternative : assister l'Autriche contre la

France ou l'Italie, ou profiter des complications pour faire un pas en avant vers cette suprématie allemande si ardemment demandée par une partie de la nation. Une année après la date de la lettre que nous venons de citer, M. de Bismarck s'était entretenu avec le roi à Baden (les eaux thermales ont le privilége de stimuler l'esprit politique); il avait exposé ses vues et avait fait impression. Tous ceux qui ont eu l'occasion de causer intimement avec M. de Bismarck lui reconnaissent cette qualité, propre aux hommes supérieurs et surtout aux hommes d'État, de pouvoir fasciner, dominer, envelopper son interlocuteur. Qu'on se figure ce politique, débordant depuis si longtemps des idées qui l'obsédaient, mis en présence de celui dont avant

tout il s'agissait de s'assurer le concours! Le roi ne se montra ni insensible ni prêt à se laisser entraîner. Au début de la régence, il avait eu son moment de popularité facile; comme tout autre, il y avait trouvé du charme. La reine, pendant qu'elle n'était encore que princesse de Prusse, avait toujours fait des efforts visibles pour gagner les sympathies de la classe bourgeoise par les petits procédés de condescendance si faciles aux grands. Peut-être faudrait-il même compter parmi les circonstances particulières de la situation l'incident de l'attentat dont le roi avait failli être victime à Baden même. Le jeune Oscar Becker avait cru devoir faire disparaître de la scène le souverain inaccessible aux vœux de la nation. Qui sait si cette tentative criminelle

n'avait pas suscité quelques réflexions sur la pensée qui avait poussé le jeune exalté à cet acte de désespoir? L'histoire n'est pas sans exemple de pareils enchaînements. L'air même du pays où la scène se passait était favorable aux idées du novateur. Les habitants du grand-duché sont les aînés des populations allemandes dans la jouissance des libertés politiques. Le grand-duc, gendre du roi, arrivé au gouvernement en pleine réaction, et d'abord inspiré par elle, soudain avait eu comme une révélation libérale; du jour au lendemain il était devenu l'homme le plus aimé, le plus avancé même de son pays, et s'abandonnait avec bonheur aux douceurs d'une popularité bien méritée.

Tout se réunissait donc pour ouvrir l'es-

prit du roi aux projets de grandeur future que son ministre développait à ses yeux. Cependant il se *hâta lentement* d'y entrer. Esprit peu souple, élevé dans le militarisme le plus rigoureux, toujours hanté par le spectre de la Révolution, qui s'était dressé devant lui en 1848, il était peu disposé à s'embarquer vers des horizons inconnus, derrière lesquels il pressentait trop de choses nouvelles. Finalement il engagea son interlocuteur à lui résumer, dans une note écrite, la substance de leur conversation. C'est en en communiquant l'abrégé à un ami, que M. de Bismarck écrivit, le 18 septembre 1861, de Stolpemunde, en Poméranie, une lettre non moins intéressante que les précédentes.

Il insiste avant tout sur l'inopportunité

des programmes purement conservateurs, qui, selon lui, menacent de sacrifier l'avenir de la Prusse et de l'Allemagne au *statu quo* des prétendues souverainetés des petits princes, boursouflés d'orgueil. Au lieu de voir lancer des invectives à la république allemande, suivant le mode des journaux réactionnaires, il aurait préféré trouver des indications positives sur une nouvelle et meilleure organisation de la nation :

« Nous avons besoin, autant que du pain quotidien, d'une consolidation plus serrée de la force armée de l'Allemagne ; nous avons besoin d'un système de douanes plus perfectible, et d'un nombre d'institutions communes ayant pour but de protéger les intérêts matériels de l'Allemagne contre les dangers provenant de la configuration irrationnelle de ses délimitations à l'intérieur. Nous devrions écarter toute espèce de doute sur la sincérité de notre désir

d'améliorer cet ordre de choses. — *D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi nous nous effarouchons avec tant de bégueulerie, à la simple idée d'une représentation du peuple, soit auprès de la diète, soit dans un parlement douanier et unioniste. Certes nous ne pouvons combattre comme une chose révolutionnaire une institution légalement établie dans tous les pays allemands, et dont nous autres conservateurs mêmes, ne voudrions pas nous passer en Prusse. On pourrait créer une représentation nationale d'un esprit bien conservateur, sans renoncer à obliger par là le parti libéral.* Le bruit des préparatifs de départ m'empêche de continuer. Pour le cas où vous auriez encore l'occasion d'expliquer à nos amis ma manière de me prononcer sur ces choses, je joins à cette lettre le brouillon dont je vous ai fait lecture, mais en vous priant de ne pas en divulguer le texte, parce que je ne sais pas s'il convient au roi que ce compte rendu d'une conversation que j'ai eue avec lui et que sur son ordre j'ai jetée sur le papier, soit ébruité, surtout après avoir déjà, suivant ce qui m'est revenu, fourni le sujet de certaines discussions. »

A quinze jours de là, il annonce à la

même personne, en date de Berlin, 2 octobre 1861, qu'il a été à Coblentz (où se trouvait le roi), et que son séjour n'a pas été tout à fait inutile à la politique allemande ; qu'il a été chargé par le roi d'élaborer et de compléter la petite ébauche remise à Baden.

Le 15 du mois, il devait se rendre à la fête du couronnement, et c'est là probablement qu'il déposa entre les mains du roi son mémoire sur la nécessité d'un remaniement général dans les affaires d'Allemagne. Il n'a pu manquer de se conformer dans cet exposé aux idées d'un souverain qui, le jour même, étonna le monde moderne par la formule dont il se servit en posant la couronne sur sa tête : « Je la prends, dit-il, de la table du Seigneur, »

indiquant par là qu'il était au-dessus de toute convention humaine, ce qui implique également au-dessus de toute responsabilité. Tel était le monarque à qui il s'agissait de faire prendre la direction d'un mouvement national, unitaire, progressif, basé sur l'application la plus large du droit représentatif, et sur une juste appréciation du développement économique. Cette contradiction implicite ne suffit pas pour justifier tous les procédés de M. de Bismarck; mais elle explique peut-être pourquoi un homme de sa façon seul avait quelque chance de faire entrer dans la pensée royale la nécessité de combattre le droit divin, en compagnie de Garibaldi et de Kossuth.

IV

Le régime constitutionnel n'a été jusqu'ici qu'un vain mot en Allemagne. Dans la pratique, jamais les gouvernements ne se sont subordonnés à la volonté reconnue des majorités. Le cas d'un ministère se retirant devant une défaite parlementaire s'est peut-être présenté une ou deux fois dans l'ensemble des États, grands ou petits, de la confédération, depuis quarante ans qu'ils possèdent des chambres représentatives. L'opinion des familles régnan-

tes est absolument établie à cet égard. C'est, d'après elles, une monstruosité révoltante que de vouloir mettre à la place de la volonté souveraine du prince les décisions des gouvernés. A Berlin, notamment, la royauté a toujours déclaré que c'était une amère plaisanterie de prétendre qu'un souverain prussien se laisserait imposer des ministres par les élus du peuple. Quelle était la pensée du roi Guillaume quand, malgré cette conviction absolue, il affirmait dans des discours solennels, — toujours très-vagues, il faut le dire, — qu'il observerait fidèlement la constitution? Quelle était, selon lui, cette constitution qui permettait de lever des impôts pendant quatre ans sans la sanction des chambres?

Depuis que le régime constitutionnel

existait sur le papier, les partis libéraux s'étaient toujours soutenus par l'espoir de le faire peu à peu entrer dans les habitudes gouvernementales. Mais le ton tranchant que le roi avait pris à l'occasion de son couronnement, ne pouvait laisser subsister aucune illusion. C'était bel et bien la proclamation du gouvernement personnel et absolu. Dès lors vouloir introduire une nouvelle mesure législative, en l'annonçant comme l'œuvre personnelle du souverain, c'était la dénoncer d'avance à toutes les méfiances et à toutes les résistances du pays; tandis que le roi croyait naïvement faire taire toute opposition, en recommandant une innovation due à son initiative et à ses méditations.

Tel fut le sort de ce fameux projet de

réorganisation militaire, autour duquel s'est concentré le conflit soutenu avec tant d'acharnement entre le peuple prussien et son gouvernement, conflit envenimé et prolongé à tel point, que dans l'opinion du monde, la guerre de 1866 même ne passa longtemps que comme un expédient inventé pour faire diversion à cette question de principe, afin d'enlever par la force des complications extérieures l'adhésion du pays à un changement intérieur. Erreur grave, mais qu'il faut attribuer exclusivement à l'attitude prise par le roi et les ministres, depuis le couronnement jusqu'aux événements de l'année passée. Quant à la question de savoir si ce projet de réorganisation, dont le roi Guillaume revendiquait la propriété intellectuelle, ré-

pondait au but d'améliorer le système défensif du pays, l'opinion publique ne consentait guère à la prendre au sérieux. Elle ne voyait dans l'augmentation des régiments de ligne et des années de service, qu'une mesure destinée à supprimer l'institution de la landwehr, institution née du mouvement populaire de 1813; il ne s'agissait, d'après elle, que de sacrifier l'élément civil à l'élément militaire, et de multiplier les charges d'officiers, refuge traditionnel des fils de la noblesse. Personne n'y découvrait une arrière-pensée guerrière. La chambre refusa le vote du budget, dans lequel on avait fait entrer les éléments de cette innovation. Il s'ensuivit, le 6 mars 1862, une de ces dissolutions, si souvent répétées depuis et toujours avec

le même effet. En même temps, les ministres qui représentaient encore les derniers vestiges des velléités libérales de la régence furent remplacés par un cabinet fermement décidé à faire triompher ce qui, dans le langage de la cour, s'appelait la prérogative royale.

Le roi, se souvenant des qualités de supériorité et d'énergie qu'il avait eu l'occasion de deviner en M. de Bismarck, le fit venir de Saint-Pétersbourg, en l'invitant à entrer au ministère. Mais celui-ci pour le moment déclina cet honneur. Les uns en donnent pour motif qu'il n'aurait pas voulu se subordonner à M. Van der Heydt, personnalité considérable qui avait survécu à la dernière crise; les autres, probablement avec plus de raison, supposent qu'avant

d'entreprendre la réalisation de ses grands projets, le calculateur prévoyant aurait éprouvé le besoin d'étudier de près les dispositions de la cour des Tuileries, et de s'en assurer éventuellement le concours. Déjà du temps de son ambassade en Russie, il avait fait un séjour passager à Paris, et avait trahi une grande envie de nouer des relations de nature intime avec la diplomatie française. Mais le cabinet Schleinitz, peu accessible aux tentations de la politique remuante, se méfiant du caractère aventureux de l'homme, avait nettement enjoint à son représentant de modérer son zèle et de se rendre à son poste officiel en Russie.

Cette fois, M. de Bismarck n'eut pas de peine à faire agréer ses conditions. Il fut

nommé ambassadeur à Paris, ou plutôt il s'était nommé lui-même, car dès cette époque, il se trouvait virtuellement à la tête du gouvernement, et il ne dépendait que de lui de choisir son moment pour prendre possession de la présidence du cabinet.

Une fois installé à Paris, il ne perdit pas son temps. Un seul été lui suffit pour amener la diplomatie française à l'entente qui depuis devait créer à celle-ci de si graves embarras. On a suffisamment devisé sur les conciliabules qui auraient marqué le séjour de M. de Bismarck à Paris, et surtout à Biarritz. Ne prétendant raconter que ce qui peut raisonnablement se savoir, nous n'essayerons pas de pénétrer dans le sanctuaire de ces confidences. Que l'intimité

ait été grande, que les arrangements aient été sérieux, il est permis de le supposer en présence de ce détail bien significatif, que dans l'automne de cette même année, appelé à Berlin pour prendre définitivement la direction du ministère, M. de Bismarck ne crut pas devoir renoncer à l'honneur de retourner un moment à son poste d'ambassadeur, afin de prendre congé en bonne forme, et sans doute aussi en vue d'une dernière explication avec qui de droit.

Nous risquerions de fatiguer le lecteur en lui demandant de nous suivre à travers toutes les péripéties de cette longue et douloureuse lutte, qui pendant trois ans et demi souleva contre M. de Bismarck l'opinion publique du monde civilisé. Maintenant que nous avons assisté au cinquième

acte de ce drame, que nous connaissons les mobiles de l'action principale, nous sommes peut-être tentés de juger un peu moins sévèrement les énormités auxquelles s'est laissé entraîner le ministre. Il faut lui accorder, qu'obligé de cacher son jeu non-seulement à son principal ennemi, mais encore à son allié principal, il se trouvait dans une situation terriblement embarrassante. Peut-être même, faudra-t-il lui tenir compte de ce que, tout plein de son idée dominante, convaincu qu'elle était finalement justifiable, il s'impatientait à tort, mais de bonne foi, contre une résistance qui lui semblait le résultat de l'aveuglement.

Mais quoi qu'il en soit, l'histoire ne pourra jamais lui voter le bill d'indemnité

qu'il a obtenu de la représentation nationale. Celle-ci devait obéir à la nécessité de se mettre sur le terrain du fait accompli et de l'avenir. Son vote n'était qu'une transaction entre les fautes de la veille et l'intérêt du lendemain. L'histoire a le devoir contraire. C'est d'elle aussi qu'on devrait dire : Elle rend des arrêts et non pas des services. Et quand même on ferait la part la plus large aux circonstances; quand on admettrait à un certain point la nécessité dans laquelle M. de Bismarck se trouvait, de couvrir sous des dehors impopulaires des projets de grande utilité, il resterait toujours à examiner : si le sentiment aristocratique et le dédain de la légalité qui ont engendré tous ses procédés n'appartiennent pas trop à l'essence de sa per-

sonnalité, pour qu'il en puisse rejeter la responsabilité sur l'enchaînement des circonstances extérieures. Dans un rôle odieux, il a déployé trop de verve naturelle; il a montré trop de talent dans l'art de se jouer de la morale publique, pour nous persuader que sa manière de penser n'ait pas été au-devant des procédés excessifs qui purent lui être imposés par la situation.

Depuis qu'on s'est occupé en quelque sorte de la révision de son procès, il a été dit par lui et par ses apologistes, qu'en entrant au ministère le 24 septembre 1862, il s'était sérieusement flatté de pouvoir se concilier l'opinion libérale du pays, et de marcher d'accord avec elle. Ceux qui soutiennent cette version ajoutent même, qu'en refusant une première fois un portefeuille,

il aurait uniquement agi sous l'impression que le conflit né de la loi militaire ne serait pas de trop longue durée, et que dans l'intérêt de ses grands projets, il ferait mieux de n'entrer au ministère qu'après l'aplanissement de cette difficulté, et avec la perspective de s'assurer la bonne volonté de la chambre. D'aucune façon l'attitude des progressistes n'aurait pu l'autoriser à cet espoir. Vouloir leur faire partager l'idée d'une propagande à main armée, c'était se tromper singulièrement sur le fond de leur pensée. On ne pourrait même pas dire qu'ils reculaient d'horreur devant cette idée : non, ils n'en étaient pas encore là, parce qu'ils ne soupçonnaient personne de l'avoir conçue, tellement elle leur paraissait monstrueuse, impossible. Ils en étaient

toujours à la tradition des conquêtes morales adoptée par le régent ; ils avaient la ferme conviction que la Prusse, s'identifiant avec la cause libérale, serait irrésistible, et que l'Autriche aussi bien que les petits princes capituleraient sans brûler une cartouche. Ils ne désespéraient pas de voir le chef des Hohenzollern embrasser sciemment et ouvertement la cause du peuple allemand. En tout ceci, M. de Bismarck était d'un avis absolument contraire; et il n'est pas inadmissible que malgré toute sa perspicacité, il se soit laissé aller à l'illusion de faire entrer sa conviction dans l'esprit du parti opposé. Car il n'est pas exempt de cette loi commune qui permet aux contradictions les plus frappantes de se trouver réunies dans le même indi-

vidu. Il a étonné le monde autant par sa franchise que par son astuce; on l'a vu tantôt préparer de loin les événements avec un raffinement de circonspection, tantôt les affronter avec une parfaite légèreté. D'ailleurs, il est dans la nature des caractères entreprenants de fixer leur but à grande distance, et de s'en rapporter pour tous les incidents du chemin à la puissance de leur génie d'improvisation. Pour M. de Bismarck, les difficultés qu'il pouvait rencontrer dans le parlement, dans la constitution, dans l'opinion publique, n'étaient qu'un incident, un simple détail, une de ces questions d'intérieur dont il ne se préoccupait point, par un manque de vocation naturelle, sur le fond desquelles il était donc exposé à se tromper dangereusement.

Il ne réfléchissait pas non plus à ceci, qu'il arrivait au pouvoir dans des circonstances et avec une réputation faites pour épouvanter l'opinion publique, et qu'au lieu de compter sur ses dispositions favorables, il aurait dû faire l'impossible pour la rassurer. Les rapports d'intimité, qui en dernier lieu avaient existé entre lui et de hauts personnages, avaient mis le comble à son impopularité déjà si grande. On l'accusait ouvertement d'avoir cimenté à Paris l'accord du Royalisme féodal avec le Césarisme moderne. Certaines allusions tombées de sa bouche, et aussitôt répandues, le faisaient apparaître non-seulement comme l'instigateur d'un complot ténébreux, tramé contre toutes les idées de progrès, mais encore comme un

élève docile dans la science de sophistiquer le principe démocratique. Il n'y avait pas jusqu'au suffrage universel dont on ne le soupçonnât de vouloir se faire une arme contre la liberté. Au lieu de comprendre tout ce qu'il y avait de légitime dans ces suspicions, M. de Bismarck perdit patience aux premières résistances qu'il rencontra. Il comprenait toutes les lenteurs et tous les ménagements dont il fallait user envers la royauté, mais il ne tenait aucun compte des précautions à employer en abordant l'opinion publique. Dès ce moment, il se jeta tête baissée entre les bras du parti féodal, dont il avait, dans des moments lucides, parfaitement reconnu le néant. Ce parti naturellement ne demandait pas mieux que de ressaisir son ancien favori.

C'était presque toujours la loi militaire qui faisait les frais du conflit parlementaire. Deux fois la chambre fut dissoute, une autre fois elle fut simplement renvoyée avec la déclaration qu'on se passerait d'elle pour la fixation du budget. Tous les défis et toutes les insultes furent jetés à la face du pays. M. de Bismarck et son principal collègue, M. de Roon, le ministre de la guerre, eurent des moments de cynique audace. Un jour un orateur ayant formulé des soupçons fort graves contre les ministres, et M. Virchow ayant demandé qu'ils fussent invités à assister aux débats afin de pouvoir répondre, M. de Bismarck sortit nonchalamment d'un cabinet attenant à la salle des délibérations et jeta à l'assemblée quelques mots dédaigneux, déclarant qu'il

était inutile de recommencer, attendu que dans la pièce où il était, on entendait suffisamment ce qui se passait entre ces messieurs. Une autre fois il dit en pleine séance, en face des députés : « Quand nous serons d'avis de faire la guerre, nous la ferons avec ou sans votre approbation. » Le président ayant voulu arrêter un jour le ministre de la guerre dans une sortie antiparlementaire, celui-ci s'écria que le président n'avait pas le droit de l'interrompre, qu'un ministre était au-dessus de la police de la salle et du contrôle présidentiel. Il en naquit un long conflit qui aboutit à une violation ouverte du principe constitutionnel; le roi envoya aux chambres un message dépourvu de toute signature ministérielle. En même temps les chambres étaient

congédiées (27 mai 1863). Quelques jours après, parurent les ordonnances sur la presse. Le système des avertissements et des confiscations, visiblement importé du dehors, fut appliqué aux journaux; une pression violente fut ouvertement exercée sur tous les fonctionnaires. Quiconque avait le courage de ne pas plier était poursuivi à outrance, discipliné, envoyé au fond de la province. Le cri de l'indignation générale s'éleva si haut, que le prince héritier lui-même ne put se soustraire à l'émotion commune. Dans une réunion publique, à Dantzig, il déclara que les ordonnances avaient été rendues à son insu, et qu'il les désapprouvait. Il alla jusqu'à écrire au roi, son père, pour protester contre un régime, qui, disait-il, mettait en

dànger ses droits à la couronne. Sa lettre eut pour résultat de le faire éloigner de la cour pendant un certain temps. Enfin la mesure fut comblée par les fameux arrêts de la cour de cassation de Berlin, composée exprès pour les besoins de la cause à l'instar de ces tribunaux que, sous Jacques II, on avait nommés un « packed jury. » Les acquittements prononcés en première et en seconde instance à l'égard des députés, poursuivis pour avoir attaqué les ministres dans leurs discours, furent cassés; la liberté de la tribune, consacrée expressément par un article de la constitution, fut supprimée par la voie pénale. Cette magistrature dont l'incorruptibilité était devenue proverbiale — peut-être à trop bon compte; — ces fonctionnaires qui, bien

que pédants et tracassiers, avaient conservé dans le servilisme même une sorte de rigidité, enfin tout ce qui touchait de près ou de loin à la sphère officielle, semblait être soumis à un traitement de démoralisation systématique. Le trafic des consciences entrait en pleine activité, un mot nouveau caractérisait les jeunes employés qui faisaient une fortune rapide sans autre mérite que celui d'être prêts à tout pour un peu d'avancement. On les nommait « die Streber, » comme qui dirait : « les aspirailleurs. » Il semblait que le moment fût venu où les pessimistes triompheraient dans leurs prédictions. On allait voir tous les abus de l'ancien régime s'accoupler avec toutes les roueries du despotisme moderne; les préjugés de l'orthodoxie se

combiner avec les relâchements d'un réalisme frivole. « *Une seule des nombreuses mesures illégales de ce temps,* » c'est ainsi que s'exprime un savant fort modéré, « *aurait suffi chez un peuple moins froid que le nôtre, pour faire éclater une révolution*[1]. »

Si toutes ces mesures n'étaient pas l'œuvre personnelle de M. de Bismarck ; si les plus odieuses d'entre elles précisément étaient peut-être préparées en dehors de lui par son collègue du département de la justice, un féodal pur, celui-là, personnellement cher au roi, le premier ministre n'en portait pas moins devant le monde la responsabilité de tout ce qui se passait, et en vertu de sa supériorité reconnue, ce n'était que justice. Là où il n'agissait pas lui-même,

[1] Schmidt, *l. c.*

au moins il laissait faire. Son attention était tout entière à l'observation des complications extérieures; il cherchait le prétexte appelé de tous ses vœux pour constater une violation du régime fédéral et en faire le point de départ d'une rupture avec l'Autriche. Pour y arriver, il commença par recourir à celui de ses procédés qui s'inspire d'une extrême franchise. En décembre 1863, deux mois après son entrée au ministère, il provoqua, avec l'ambassadeur autrichien à Berlin, le comte Karoly, une explication dont nous possédons les comptes rendus suivant la version de chacun de ces deux diplomates. Ces versions sont du reste assez concordantes entre elles et instructives au plus haut degré.

Dans une circulaire, adressée aux cours

allemandes, le 24 janvier 1863, M. de Bismarck dit avoir signifié à M. de Karoly, qu'à son avis les rapports entre les deux puissances ne sauraient rester dans le *statu quo;* qu'ils devraient ou s'améliorer ou empirer, et qu'à défaut de la première alternative, la Prusse allait se préparer à l'autre. Il dit ensuite avoir rappelé que, dans le temps antérieur à 1848, grâce à une certaine convention tacite entre les deux puissances, l'Autriche avait toujours pu compter sur l'appui de la Prusse dans les questions extérieures, tandis que celle-ci avait ses allures libres pour les questions intérieures, ainsi que cela s'était vu à l'occasion de la fondation du Zollverein; — que depuis le rétablissement de la diète, la Prusse rencontrait, précisément dans les

États les plus voisins (la Hesse électorale et le Hanovre), une résistance due aux incitations de la cour de Vienne; que si cette cour, au risque de s'aliéner les sympathies de la Prusse, laissait les choses aller de ce train, elle se berçait probablement de l'idée que, dans une guerre dangereuse pour l'Autriche, les deux puissances devraient néanmoins se retrouver au sein de la même alliance : *mais que cette supposition reposait sur une grosse erreur*, qui n'apparaîtrait peut-être qu'au dernier moment, mais alors avec une clarté fatale; que si l'on ne revenait à l'ancienne intimité, *l'alliance de la Prusse avec un adversaire de l'Autriche ne serait pas du tout chose impossible dans un cas semblable à celui de la guerre d'Italie de* 1859; que l'Autriche

avait le choix ou de continuer sa politique antiprussienne, basée sur une coalition avec les États moyens, ou de s'unir honnêtement à la Prusse. Après avoir touché encore à quelques questions du jour, M. de Bismarck pria l'ambassadeur d'Autriche de mettre le plus d'exactitude possible dans ce qu'il allait écrire de cette conversation à M. de Rechberg, ajoutant que, d'après sa conviction, les bons rapports entre les deux cours ne sauraient plus être rétablis qu'au moyen de la plus entière sincérité.

Peu de jours après, le 13 décembre, M. de Bismarck eut un second entretien avec le même diplomate. En examinant les paroles échangées à cette occasion, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que déjà, au commencement de 1863, l'Alle-

magne, bien que ne s'en doutant nullement, était à deux doigts de la catastrophe finale, uniquement ajournée alors par la mort du roi de Danemarck et la guerre du Schleswig. M. de Bismarck alla trouver le comte Karoly et lui déclara que, d'après les dépêches de son ministre à Francfort, les choses prenaient une tournure très-sérieuse à la diète; qu'on était sur le point de vouloir imposer à la Prusse par la majorité dans l'affaire dite « des Délégués, » une décision *contraire à la constitution fédérale;* que cela amènerait une rupture de la fédération même, que le cas échéant, il rappellerait son représentant à la diète et qu'il cesserait de reconnaître la légalité d'une assemblée, dont la Prusse se serait retirée; qu'alors on ne pourrait plus

soumettre les garnisons prussiennes des forteresses fédérales aux injonctions de la diète, qu'il en naîtrait un conflit fort grave, et que la responsabilité des suites retomberait sur les gouvernements qui auraient compromis l'état paisible de la confédération par leurs procédés agressifs.

C'est la formule identique dont la Prusse s'est servie trois ans plus tard pour préparer son *casus belli*, et en présence de cette analogie frappante, le doute n'est plus permis sur l'intention, dès lors nettement arrêtée dans l'esprit du premier ministre, de pousser les choses à l'extrême. L'intervention seule de circonstances imprévues le fit renoncer à son plan de campagne, mais ce ne fut que pour mieux en poursuivre l'exécution à travers de nouvelles

combinaisons beaucoup plus artificieuses.

Le rapport du comte Karoly, adressé à M. de Rechberg un mois après que M. de Bismarck eut lancé sa circulaire (18 février 1863), complète ce document en nous donnant le point de vue autrichien dans cette question de rivalité. M. Karoly trouve que les prétentions de la Prusse à une prépondérance dans les affaires intérieures de l'Allemagne ne sont basées sur aucun droit sérieux ; qu'en voulant y arriver aux dépens de l'Autriche, elle demande à celle-ci le sacrifice d'une position qui lui appartient en vertu d'une tradition séculaire, en vertu des traités et de la grandeur de la dynastie. « Enfin, » ajoute le ministre, et le mot, devenu historique, date de ce jour-là, « enfin il nous a textuellement posé l'alternative

ou de nous retirer de l'Allemagne en transportant le centre de notre monarchie à Ofen, ou de trouver la Prusse dans les rangs de nos adversaires, à l'occasion du premier conflit européen qui surviendrait. » La dépêche se termine par cette conclusion : « Il nous appartient de dévoiler à temps le prétexte dont la Prusse voudrait se servir pour arriver à ses fins. »

Ce prétexte, il faut le dire, l'Autriche s'était chargée de le fournir en prenant en main l'œuvre que les meneurs des petits États avaient élaborée sous le nom de *Projet des délégués*, afin d'organiser une espèce de contre-guérilla diplomatique, destinée à faire diversion aux tendances unionistes de M. de Bismarck. L'intention peu sérieuse de ces prétendues réformes était si trans-

parente que personne ne fut pris au stratagème, excepté ceux qui l'avaient inventé. Le tout se résumait dans la proposition de convoquer, à titre d'essai, une assemblée composée de délégués des chambres des différents États pour délibérer sur quelques objets de législation civile, avec voix consultative seulement. C'était donner beau jeu à M. de Bismarck, et il ne se fit pas faute d'aplatir ses adversaires en opposant à leur triste simulacre de constitution un programme autrement hardi. Dans un vote motivé du 28 janvier 1863, son envoyé à la diète insista sur des réformes sérieuses, notamment sur la convocation d'un vrai parlement allemand. Dans ces conditions, il assurait le concours de la Prusse. Mais si la majorité faisait

mine de lui imposer des demi-mesures, il cesserait de reconnaître l'autorité fédérale.

Ces menaces ébranlèrent la majorité. Les gouvernements allemands, toujours heureux de se laisser retomber dans la béatitude de l'inaction traditionnelle, sacrifièrent sans regret leurs velléités de réforme sur l'autel de la concorde. Comme d'habitude, le Hanovre et la Hesse furent les premiers à donner le signal de la débandade.

Mais l'Autriche ne se tint pas pour battue. Depuis qu'elle avait perdu la Lombardie et se voyait menacée en Vénétie, elle s'était plus que jamais mis en tête que son salut dépendait de sa domination en Allemagne. Après avoir compris que le projet des délégués avait succombé par son insuffi-

sance, elle se promit d'étonner l'Allemagne par quelque chose de grandiose et d'inouï. Si son esprit avait été à la hauteur de ses intentions, la monarchie autrichienne aurait pu saisir ce moment pour se donner le beau rôle. Car personne n'avait pris au sérieux les déclarations de M. de Bismarck. Les protestations parlementaires et nationales du ministre qui malmenait son pays avec un arbitraire sans précédent, étaient regardées comme une amère dérision. L'Autriche, s'emparant courageusement de la tradition de 1849, convoquant sans détour un parlement sur la base de la constitution donnée par le parlement de Francfort, enjoignant aux princes de s'effacer sous l'autorité de l'unité nationale, aurait au moins eu des chances de succès.

Au lieu d'agir ainsi, elle croyait que la dernière comédie des délégués n'avait manqué son effet que faute d'une mise en scène suffisante. Augmenter les splendeurs du spectacle lui paraissait être tout ce que la situation pouvait lui imposer. Elle crut que c'était un trait de génie de réunir à Francfort un *congrès de princes*, dans lequel tous les souverains allemands paraîtraient en personne pour jouer le rôle de pères de la patrie, et que le public ne résisterait pas devant un si grand effet dramatique. Elle eut pour ce programme non-seulement l'adhésion de tous les petits princes, toujours prêts à parader et à s'amuser, mais aussi le concours d'une classe de politiques qui, grâce aux influences de l'Autriche même et à leur parenté d'esprit avec

ses coryphées, étaient arrivés au poste de premiers ministres et à la renommée d'hommes d'État dans quelques gouvernements princiers.

Tout ce monde qui se croyait si habile et si fort s'était donc concerté pour faire des journées d'août 1863 un chef-d'œuvre de solennité et d'éblouissement. Ce n'était à Francfort qu'entrées pompeuses, cortéges, harangues, uniformes, carrosses, majestés, altesses, excellences, le tout arrangé de manière à évoquer le plus possible les souvenirs des couronnements impériaux du temps jadis. A l'honneur du public, il faut dire que la galerie fut d'une impassibilité magnifique. En voyant tous ces seigneurs escortés de leurs laquais dorés, le bourgeois ne voulut pas oublier leurs tristes

antécédents, et malgré les antipathies que la Prusse s'était attirées, personne ne fut dupe de l'inanité des démonstrations organisées par ses adversaires.

Quant au projet de réorganisation soumis au congrès, ce n'était autre chose que celui des délégués repeint et redoré à neuf. L'embellissement principal consistait dans l'installation d'une présidence autrichienne, qui serait flanquée de plusieurs directeurs choisis dans les autres souverains. Le roi de Prusse avait été invité le dernier à venir à cette réunion, quatre jours après les princes. M. de Bismarck répondit que des propositions de cette nature avaient besoin d'être examinées de plus près, et qu'on accepterait une réunion pour le mois d'octobre ; que de cette façon, le roi aurait le

temps de discuter les articles avec ses ministres. Mais le congrès, passant outre, adopta d'un trait, après une délibération sommaire, tout le projet autrichien, et une note fut expédiée à la Prusse, la mettant en demeure d'y adhérer ou de se voir exclure de la nouvelle organisation. Le 15 septembre, la Prusse répliqua par un refus, dont les motifs étaient tirés de l'insuffisance des changements projetés. Elle réitéra en même temps ses conditions principales : partage de la suprématie entre elle et l'Autriche sur le pied d'une entière égalité, et représentation nationale avec pouvoir législatif. Il lui fut répondu par des notes identiques de la part de l'Autriche et des autres États. Enfin, après une série de démonstrations plus violentes les unes qu

les autres, les diplomates des puissances confédérées se réunirent à Nuremberg pour délibérer sur des mesures préventives à prendre contre la Prusse, qui avait parlé de *casus belli*.

En remettant sous les yeux du lecteur tous ces faits significatifs, nous devons nous étonner que l'opinion publique ne se soit alors montrée ni plus attentive ni plus alarmée. Cette indifférence en présence de menaces, dont maintenant nous pouvons apprécier le caractère de gravité, s'explique par le scepticisme avec lequel le peuple allemand, depuis un demi-siècle, s'était accoutumé à regarder tous les tiraillements entre ses deux grandes puissances. Chaque fois qu'une des deux avait demandé qu'on prît fait et cause pour elle contre l'autre,

le public avait haussé les épaules. « Les loups ne se mangent pas entre eux, » avait-on coutume de dire. Malgré tous les gros mots échangés, le pays pensait comme l'Autriche : qu'au moment décisif, la solidarité des tendances réactionnaires se chargerait de la réconciliation.

Mais dès cette époque, les choses auraient pris sans doute une tournure sérieuse, de nature à faire revenir le peuple allemand de son erreur, si la marche de l'action n'avait pas été arrêtée d'une manière imprévue.

Dans la nuit du 14 au 15 novembre, était mort à Copenhague Frédéric VII, roi de Danemarck. Cet événement devait emprunter aux circonstances une gravité extraordinaire.

V

Vu dans son ensemble, l'épisode de la guerre du Nord (de 1864) se présente si bien dans toutes les conditions d'une intrigue dramatique, la plus habile qu'on ait jamais montée sur la scène politique, qu'amis et ennemis sont depuis longtemps convenus d'y voir le coup de maître de M. de Bismarck. S'il était vrai que la série des incidents qui se sont succédé depuis la mort subite du roi de Danemark jusqu'à la campagne de Bohême, eût été le résultat

d'un plan dressé d'avance, il faudrait avouer qu'à aucune époque le machiavélisme, dans ses conceptions les plus hardies, n'a produit un chef-d'œuvre de cette force. Avoir trouvé l'Autriche en bonne voie de popularité, entourée du dévouement des princes allemands, campée dans la diète qu'elle présidait, représentant le système dela légitimité, vivant en profonde entente avec les puissances ; et l'avoir, au bout de deux ans, isolée de tout le monde, discréditée devant les masses, brouillée à mort avec les princes et avec la diète ; lui avoir fait méconnaître le principe légitimiste et l'autorité fédérale, et l'avoir mise en contradiction, non-seulement avec la France et l'Angleterre, mais avec sa propre politique ; l'avoir ainsi traînée à la remorque,

malgré elle, d'étouderie en étourderie, pour finalement se retourner contre elle et lui courir sus, quand elle n'avait plus ni amis, ni alliés, ni système, ni direction, ni consistance ; ce serait là évidemment avoir fait preuve de la plus haute perfection dans cet art de duper, qui jadis passait pour le dernier mot de la diplomatie.

Mais il faut savoir résister à la tentation qui nous pousse à dramatiser trop volontiers les événements. Certes la réalité produit bien souvent des combinaisons plus ingénieuses qu'il n'en est jamais sorti du cerveau d'un poëte, et cette fécondité de la vie même devrait nous rendre méfiants envers la tendance de notre imagination qui aime à chercher, derrière toute coïncidence des événements, la main humaine qui les

a artificiellement préparés. Au seizième siècle, tout le monde eût été d'accord pour soutenir que M. de Bismarck avait fait empoisonner le roi de Danemark, parce qu'il sut tirer de cette mort subite un si grand profit pour la réalisation finale de ses projets. En examinant de près toutes les péripéties de cet épisode, on arrive plutôt à la conviction que le ministre prussien n'y a montré ni cette unité de vues ni cette diabolique préméditation, que les amateurs du roman dans l'histoire ont voulu reconnaître dans l'enchevêtrement des incidents. Le courant de l'action diplomatique l'entraîna parfois dans des contradictions si fortes avec lui-même, qu'on pourrait l'accuser d'avoir un peu légèrement compté sur les ressources de son talent d'improvi-

sateur. Sa manière de profiter des incidents rappelle en certain moment le mot de ce romancier qui, pour caractériser son procédé inventif, disait : « Quand je laisse frapper un coup à la porte du cabinet de mon héros, je ne sais pas encore moi-même qui va entrer. »

En voyant s'ouvrir cette succession des duchés, M. de Bismarck dut naturellement saisir avec empressement l'occasion de faire d'une pierre deux coups : provoquer un conflit avec la diète et en même temps acquérir un territoire précieux. L'Autriche pouvait raisonnablement balancer entre deux partis à prendre : ou se ranger strictement du côté du traité de Londres, conclu en 1852 sous ses auspices, en reconnaissant le droit dynastique du roi de Dane-

mark; ou bien se mettre à la tête du mouvement allemand en faveur de l'indépendance des duchés. M. de Bismarck qui avait juste l'intérêt contraire, qui ne voulait ni laisser les duchés au Danemark ni les soumettre à la juridiction fédérale, moyen sûr de les voir refuser à la Prusse, manœuvra si bien que l'Autriche le suivit docilement dans tous les chemins tortueux qu'il choisissait successivement pour s'approcher de son but. L'affaire des duchés avait toujours été pour les petits princes de la confédération un moyen de faire du patriotisme à bon marché. C'était un dérivatif sans danger pour l'effervescence populaire, un prétexte toujours bien venu pour jouer au soldat. Dans le cas présent, une circonstance toute particulière venait

donner un nouvel attrait à la combinaison. La version la plus populaire revendiquait les duchés en faveur du prince d'Augustenbourg. C'était reconnaître en même temps le principe de la légitimité et celui des petites souverainetés, dont le nombre se serait trouvé augmenté par l'adjonction de ce nouveau confrère. La diète avait fait occuper le duché du Holstein par un corps d'armée fédéral, composé de Saxons et de Hanovriens. M. de Bismarck, pénétré avant tout de l'importance du fait accompli, n'hésita pas à décréter que les Prussiens iraient s'installer à côté, dans le Schleswig, sous un prétexte quelconque. L'Autriche, à son tour, voyant marcher la Prusse, se dit qu'elle ne pourrait rester spectatrice inactive d'une pareille occupation et se dé-

cida également à entrer dans le Schleswig. Alors M. de Bismarck lui offrit de se réconcilier et de s'entendre pour agir de commun accord. Il tendait une amorce à laquelle la cour de Vienne n'aurait su résister. Sous prétexte que les princes de la confédération qui faisaient cause commune avec la clameur publique entraînaient la diète sur la pente révolutionnaire des revendications nationales, il fit entrevoir à M. de Rechberg à quelles funestes conséquences la monarchie allait s'exposer par la reconnaissance de ce principe subversif. Il lui fit sentir combien il était plus prudent et plus digne de rester sur le terrain de la grande diplomatie, de repousser l'intervention turbulente de la diète qui obéissait à la pression de l'opinion publique, par

conséquent de se mettre en rapport avec les grandes puissances européennes, non en qualité de mandataires de la confédération, mais à titre de grandes puissances allemandes. Une réconciliation avec la Prusse sur cette base réactionnaire paraissait à M. de Rechberg présenter un double avantage : il se hâta de donner dans le piége. S'emparant avec bonheur du rôle que M. de Bismarck lui avait assigné, il chargea son représentant auprès de la diète de soumettre à celle-ci une proposition ayant pour objet d'enjoindre au prince prétendant l'ordre de sortir des duchés, et d'interdire simultanément toutes démonstrations publiques en sa faveur dans les États de la confédération. La diète refusa. Alors l'Autriche et la Prusse réunies deman-

dèrent qu'on les autorisât au moins à occuper le Schleswig, en leur qualité de grandes puissances. Nouveau refus de la diète. Après ce double échec subi en janvier 1864, les deux gouvernements résolurent de se mettre en contradiction ouverte avec la diète, et d'entrer dans le Schleswig, malgré celle-ci. Ainsi donc l'Autriche, qui pendant un demi-siècle avait basé tout son système sur sa solidarité avec les souverains de second et de troisième rang dans la confédération et sur l'institution de la diète, s'était laissé entraîner à rompre ce lien, à faire cause commune avec la Prusse, guidée par un intérêt tout à fait contraire. Lorsque les deux armées se mirent en marche, le conflit en était venu à ce point, que le royaume de Saxe, appelé à deux

ans de là à se faire écraser aux côtés de l'Autriche à Sadowa, refusa le passage à l'armée impériale qui dut faire un détour à travers la Prusse. Pour que rien ne manquât à la maladresse, un secrétaire d'État[1] déclara formellement dans la chambre des députés à Vienne, au nom de son gouvernement, que l'Autriche n'entendait mener cette guerre que contre le mouvement soulevé en Allemagne, puisque jamais elle ne pourrait reconnaître le principe des nationalités !

Après avoir supprimé ainsi de fait la diète et amené l'Autriche à en méconnaître l'autorité, M. de Bismarck était bien forcé de se débarrasser du traité de Londres, qui, aussi bien que la jurisprudence fédérale,

[1] M. de Biegeleben.

lui interdisait l'annexion des duchés. En capitaine bien avisé, il s'était d'abord occupé uniquement de l'un de ses adversaires, et celui-là à sa merci, il se retourna contre l'autre. A plusieurs reprises il avait reconnu la validité du susdit traité; ce qui ne l'empêcha pas, le moment venu, de s'en affranchir. Le 15 mai 1864, il déclara qu'il ne se regardait plus comme lié envers le Danemarck par le traité de 1852, puisque cette puissance l'ayant enfreint elle-même ne pouvait plus en revendiquer les avantages.

Le lendemain du jour où il avait fait cette manifestation officielle il révélait, dans une lettre adressée à un ami (elle est datée du 16 mai 1864), que la question de droit n'était qu'un prétexte pour arriver, de manière ou d'autre, à l'annexion des

duchés. L'ami, appartenant au camp des conservateurs, s'était effrayé en lisant le projet d'adresse de la chambre prussienne, qui se prononçait vivement contre le Danemarck. M. de Bismarck lui répond :

« Je comprends vos objections contre l'adresse qui, néanmoins, à mon avis, nous rend service en exerçant une certaine pression sur la marche des négociations diplomatiques. Il est possible que je me trompe; car plus je travaille dans la politique, plus je perds confiance dans les calculs humains.... La situation est ainsi faite, qu'il me convient de lâcher, contre les Danophiles de la conférence, tous les chiens qui ont envie d'aboyer (excusez ce style chasseur) ; le tapage de toute la meute réunie produit cet effet sur les pays étrangers, qu'ils se font à l'idée de regarder comme impossible le rétablissement du régime danois dans les duchés..... Je ne crains pas que l'adresse puisse nous créer des embarras. Je ne regarderais pas du tout comme un malheur que notre nation fût tellement saisie d'ambition prussienne, que le gouvernement, au lieu de stimuler, se trouvât plutôt obligé de tempérer l'ar-

deur générale..... Enfin, pour caractériser la situation, je vous avouerai que l'annexion prussienne n'est pas le but suprême et nécessaire de mes efforts, quoiqu'elle m'en représente le résultat le plus agréable. »

Et, en même temps qu'il formulait ainsi sa véritable pensée, il ne se contentait pas de la déguiser en discutant avec le Danemark un point de droit fort douteux, mais il s'amusait à jouer encore un troisième jeu avec l'Angleterre. A lord Woodhouse, envoyé de Londres pour faire un dernier essai de conciliation, il répondit que jamais la Prusse ne pourrait s'entendre avec le Danemark, tant que celui-ci conserverait son régime démocratique; qu'un coup d'État à Copenhague était le seul moyen d'éviter la guerre!

Toutes ces tergiversations ouvrirent enfin

les yeux à l'Autriche, qui commença dès ce moment à pencher définitivement vers le prétendant. M. de Bismarck, de son côté, ne sentant pas encore la situation suffisamment préparée pour montrer son jeu, ne crut pouvoir mieux faire que de l'embrouiller encore davantage : suivant l'Autriche sur son terrain, il se donna l'air de prendre en considération les droits du prince d'Augustenbourg, ne cherchant en somme qu'à gagner du temps pour profiter de nouveaux incidents. Finalement, après avoir mis en avant à Copenhague le traité de Londres, à Londres la démocratie de Copenhague et à Vienne le duc d'Augustenbourg, il vit arriver le moment qui devait lui permettre de renoncer à ce triple subterfuge. La guerre contre le Danemark, une

première fois interrompue par les conférences de Londres, avait éclaté de nouveau après que le terme assigné à l'œuvre des diplomates fut expiré sans résultat. La seconde campagne, avec ses succès définitifs et l'invasion du Jutland, amena la paix de Vienne qui, le 30 octobre 1864, mit les duchés à la disposition absolue des deux puissances alliées. Aussitôt la Prusse se précipita sur ce nouveau point de droit, tiré uniquement du fait, pour mettre de côté toutes les questions de parchemin et ne revendiquer le pays qu'à titre de conquête. Encore une fois, cette interprétation qui opposait la force brutale à toute invocation de principe, était trop du goût de l'Autriche pour qu'elle n'y eût pas donné son adhésion. On s'installa donc à titre de coposses-

seurs, en signifiant à la diète que l'affaire ne la regardait pas autrement. A partir de là, commencèrent nécessairement les hostilités entre les deux rivaux, l'Autriche cherchant à opérer de nouveau sa jonction avec la diète, qui soutenait plus que jamais le prétendant, et M. de Bismarck opposant toutes sortes de difficultés à l'admission de ce dernier. Les choses en arrivèrent bientôt à ce point que, pendant trois mois entiers, les négociations restèrent interrompues entre les deux cours de Vienne et de Berlin. Reprises enfin au mois de juin 1865, elles aboutirent, le 22 juillet, à un ultimatum prussien. Dès le 15, M. de Bismarck avait dit à Karlsbad, au duc de Grammont, que la guerre était devenue inévitable entre l'Autriche et la Prusse; qu'il désirait en

venir aux mains le plus tôt possible; que la mission de la Prusse était de prendre en main les destinées de l'Allemagne. Cependant il ne lui fut pas encore cette fois permis de dégaîner. Les deux familles régnantes, malgré toute leur irritation, éprouvaient une répugnance extrême à tirer l'épée. Elles aiment beaucoup le régime militaire, mais, au fond, elles ne sont pas de nature belliqueuse; l'horreur de rompre le lien de la sainte alliance, et un peu aussi l'horreur de verser le sang allemand, les remplissaient d'épouvante. Ces hésitations du dernier moment amenèrent une dernière transaction. Le 14 août, la conférence de Gastein créa un intérim destiné à faire cesser l'état d'indivis. Provisoirement l'Autriche obtint la possession exclusive du

Holstein, la Prusse celle du Schleswig, moins favorable parce que le Holstein sépare le Schleswig de toutes communications directes avec l'Allemagne. Mais celui qui avait accumulé toutes ces complications pour aboutir à une rupture, ne pouvait plus laisser échapper de ses mains une situation amenée avec tant de peine à ce point de maturité. On avait laissé passer la guerre d'Italie et le congrès des princes sans faire un pas vers une solution définitive. Ne pas saisir cette troisième occasion, c'eût été décourager la fortune. L'acquisition de deux nouvelles provinces était sans doute faite pour plaire à la royauté beaucoup plus que toute espèce de point de vue national; et cette perspective, jointe aux succès remportés par les troupes, dut

permettre à M. de Bismarck d'enlever finalement la décision de celui qui, jusque-là, avait toujours reculé devant une mesure extrême.

Dès ce moment, le reste ne fut qu'une question de manœuvre. Non-seulement le cabinet prussien renouvela ses exigences pour certaines conditions à imposer au futur souverain des duchés, mais il fit aussi élaborer par ses légistes un mémoire qui contesta les droits du prétendant d'une manière absolue. Et afin de concentrer tous ces moyens d'attaque, il renouvela la proposition de convoquer un parlement allemand, en l'accompagnant d'une circulaire diplomatique, qui adjurait l'Allemagne dans les termes les plus pathétiques de se serrer autour du drapeau de l'unité, sous peine

de subir dans le cas contraire le sort de la Pologne (24 mars 1866). L'effet sur l'opinion publique fut nul. Par ses procédés contre les chambres prussiennes, M. de Bismarck avait perdu toute ombre de crédit auprès des gens sérieux. S'il eût encore pu prétendre à être cru sur parole, il aurait dû renoncer à cette illusion lorsqu'il accusa l'Autriche de nourrir contre la Prusse des intentions belliqueuses, jurant ses grands dieux que, quant à lui, aucune idée d'agression n'était entrée dans son esprit. C'était trop demander à la crédulité même des plus naïfs. Il est vrai que l'Autriche à cette époque s'était adressée à ses plus fidèles partisans dans une circulaire confidentielle pour les inviter à faire des armements (16 mars 1866), mais il est inu-

tile d'ajouter que jamais précaution ne fut moins superflue. L'alliance entre la Prusse et l'Italie, dont les traces remontent jusqu'en 1863, était avancée à tel point que, trois semaines après la. susdite circulaire prussienne, le traité formel entre Victor-Emmanuel et le roi Guillaume put être signé à Berlin (8 avril). L'Autriche depuis longtemps gémissait au souvenir de l'immense faute qu'elle avait commise en se laissant séparer de ses anciens fidèles; elle avait fini par faire amende honorable pour être réintégrée au sein de la diète. Dès le commencement de l'année 1865, M. de Schmerling, le ministre d'État, avait formellement avoué que, dans la question du Schleswig-Holstein, la politique autrichienne s'était complétement fourvoyée.

Substituant maintenant le principe de l'autonomie du pays au système brutal du droit de conquête, l'Autriche convoqua les états des duchés pour les consulter sur leurs vœux ; en même temps elle parut devant la diète en pécheresse repentie, mettant aux pieds de la compétence fédérale, si longtemps méconnue, le droit de prononcer en dernier lieu sur cette éternelle controverse. C'était le 1er juin 1866. De cette façon la lutte se trouva directement engagée entre la diète et la Prusse. Sur la proposition de l'Autriche, la diète vota la mise sur pied de trois corps d'armée destinés à faire une démonstration contre les menaces de la Prusse ; et ce vote fournit à cette dernière le signal, attendu depuis des années, de déclarer le traité fédéral violé par la diète

elle-même (14 juin). Enfin était arrivé pour M. de Bismarck le moment décisif de vider par le fer et le feu la question de la suprématie en Allemagne. Une année auparavant, le 23 juillet 1865, il avait dit dans une entrevue à Salzbourg, à M. Von der Pfordten, ministre de Bavière, que le duel inévitable entre la Prusse et l'Autriche ne pouvait plus tarder, mais que ce serait fini vite : « Un seul choc, une bataille décisive, et la Prusse sera à même de dicter les conditions. » Jamais programme n'avait été plus formellement annoncé et ne fut plus littéralement exécuté.

VI

Si l'on devait juger l'habileté de M. de Bismarck d'après l'attitude dans laquelle il trouva en face de lui le peuple allemand au moment où éclatait la guerre de 1866, on serait tenté non-seulement de lui contester toute espèce de supériorité, mais il faudrait même avouer qu'après quatre ans passés à préparer le terrain de la lutte, il avait abouti à un effet absolument contraire à son intention. Il avait détruit ses dernières chances de trouver un appui dans

le concours du pays. On n'arriverait jamais à comprendre les vrais mobiles de ces labeurs ardus, de ces marches et contremarches sans fin, si l'on se contentait d'en demander l'explication aux efforts dirigés par M. de Bismarck à l'adresse de l'opinion publique. Sa préoccupation à lui était d'autre nature. Sa façon réaliste d'envisager les questions le déterminait à chercher son appui ailleurs que dans l'assentiment théorique des masses ; et toutes les fois qu'on croit le surprendre en flagrant délit de contradiction apparente, il faut s'attendre à le voir recourir aux mystères de certaines difficultés, dont le dernier mot pourrait se résumer en ceci : qu'entre deux maux, le moins grand lui avait toujours semblé celui qui l'obligeait à sacrifier le concours moral

du pays au concours effectif du pouvoir établi.

Toujours est-il qu'au moment décisif il n'avait aucun appui moral dans la nation. A quoi lui avait-il servi de malmener, de compromettre l'Autriche en la brouillant avec la confédération et avec l'opinion publique? Le jour où il accusait la cour de Vienne de vouloir la guerre, d'avoir fait des armements dans ce but, cette ironie cruelle, cette provocation adressée au bon sens obligeait tout homme impartial de prendre la défense de l'Autriche contre ces insinuations encore plus ridicules qu'odieuses. Le jour où la Prusse attaqua l'Autriche, le peuple allemand, toujours prêt à prendre les choses politiques du côté sentimental, ne vit plus pour un instant

dans ce conflit que la lutte d'un agresseur coupable contre une victime marquée d'avance. Le grand nombre avait toujours repoussé l'idée de cette guerre comme une chose moralement impossible. Il en advint qu'en présence du fait s'accomplissant, l'opinion se trouvait prise au dépourvu.

Il se trouva des gens enferrés dans leur conviction pour crier encore que la Prusse n'oserait jamais, quand elle avait déjà livré plusieurs combats. L'opinion publique était donc réduite à faire une des opérations les plus difficiles de la tactique, un changement de front sur le champ de bataille même.

Les premiers à se décider furent ceux qui, une fois la lutte entamée, jugèrent la question simplifiée du tout au tout. Dès

ce moment, ils ne demandèrent plus qui était l'agresseur ni qui avait le plus provoqué le parti libéral. Ils ne virent que les deux principes incarnés dans la Prusse et dans l'Autriche. Ils se décidèrent aussitôt pour la Prusse. En seconde ligne vinrent ceux pour lesquels la question d'existence qui se débattait entre les deux gouvernements n'était pas une cause déterminante. Il fallait qu'ils vissent toute l'intelligence et toute la vigueur d'un côté, toute l'ineptie de l'autre pour comprendre où était la vie et l'avenir. L'adhésion de ceux-là vint avec la victoire. Les derniers, enfin, furent ceux qui eurent besoin de toucher du doigt, de voir une nouvelle organisation installée, des trônes supprimés, le Nord doté d'une constitution, le

Midi appelé à un rendez-vous prochain, pour avouer qu'un grand pas était fait; qu'en tout cas il ne fallait plus penser à arrêter l'Allemagne dans cet élan vers son unité véritable et complète. Le nombre de ces derniers n'est pas encore épuisé. Il augmente tous les jours.

Si M. de Bismarck était loin de représenter cette cause populaire dans toute sa pureté, on ne put au moins lui contester qu'il eût fait un pas énorme depuis son entrée dans la vie politique. L'homme qui, en dictant la paix de Nickolsbourg, et presque sur le champ de bataille, proclama la nécessité de créer des chemins de fer, des débouchés pour le commerce, la liberté de l'industrie, n'était évidemment plus le même qui, en 1849, le 18 octobre, dans la

discussion sur la liberté des métiers, avait demandé qu'on limitât le nombre des apprentis dans chaque profession, et que les maîtrises fussent autorisées à prescrire la qualité et à fixer le prix des produits. Il n'appartenait plus, après son alliance avec Victor-Emmanuel, à son ancien parti qui avait envoyé un bouclier en vermeil au roi de Naples. L'homme qui se montrait, en 1849, l'antagoniste par principe de toute amnistie, devait arracher au roi, en 1866, dans la nuit même qui précéda l'entrée des troupes à Berlin, le décret proclamant la remise de tous crimes et délits politiques. Lui accorder un esprit flexible, ouvert aux idées du progrès, c'était lui faire une concession d'une portée d'autant plus grande, qu'on ne pouvait refuser à un homme de

sa perspicacité le don de prévoir la conséquence de ses propres actions. Qui voudrait le soupçonner d'avoir ignoré que délivrer Venise, c'était attaquer Rome; que battre l'Autriche, c'était briser le concordat et relever la Hongrie; qu'unir l'Allemagne, c'était rompre avec la légitimité?

Mais s'il était décidé, lui, à ne pas reculer devant les conséquences de son entreprise, il avait affaire en première ligne à des personnages dominés par un esprit bien différent.

Les allusions à cet ordre de choses ne se rencontrent pas dans les confessions de M. de Bismarck qui précèdent son entrée au ministère; mais elles reviennent et s'accentuent de plus en plus, au fur et à mesure que sa politique s'avance vers le dé-

noûment suprême. Il fallait bien compter alors avec toutes les forces vraies du pays; il fallait penser au concours des patriotes éclairés et à l'élan des masses libérales. Car il fallait bien envisager l'éventualité d'une défaite.

M. de Bismarck n'avait pas eu de relations personnelles avec l'opposition parlementaire pendant la période du conflit soulevé par la réorganisation militaire et l'interprétation de la constitution. Mais au commencement de juin 1866, lorsque la guerre était devenue inévitable, il chercha à entrer en pourparlers avec quelques-uns de ses adversaires les plus influents et les plus intelligents.

Il les fit prier de la manière la plus significative d'accepter des entrevues confi-

dentielles avec lui, dans lesquelles il leur posa surtout la question de savoir s'ils voteraient les fonds nécessaires à la guerre, et s'ils le soutiendraient dans le cas d'un revers? Il les conjura d'abdiquer pour un moment leur antagonisme et de ne penser qu'à la patrie. On lui répliqua que c'était lui qui avait creusé un abîme entre le pays et la royauté, par la manière insensée dont il avait constamment froissé l'opinion publique, et rendu impossible tout retour de confiance au gouvernement. M. de Bismarck ne contesta pas la valeur de ces griefs, mais il s'abrita derrière les difficultés inextricables de sa position auprès d'un maître réfractaire aux idées modernes, entouré d'influences ultra-aristocratiques et peu enclin, grâce à son âge avancé, à modifier

ses opinions. Il demanda que pour le moment on ne pensât qu'à l'État et à la grande patrie, et expliqua comment, sans se livrer à de vaines illusions, on pouvait mieux espérer de l'avenir. Il ne fit aucune difficulté pour reconnaître que quelques-uns de ses collègues dans le ministère méritaient d'être écartés, et qu'on avait eu tort de ne pas mieux se prêter à une entente avec la chambre au sujet des lois militaires. Que quant à lui, il aurait désiré aboutir à ces deux résultats, mais qu'on surfaisait son influence; qu'il avait à lutter avec des obstacles insurmontables. Le roi, dit-il, ne voulait pas entendre parler de mesures conciliantes, qui auraient eu pour effet une réduction quelconque de l'armée, et c'était peine

perdue que de lui demander un changement dans la composition du cabinet.

Dans cette situation il avait dû, disait le ministre, tout sacrifier à son grand but, poursuivi depuis huit ans. Ce but c'était l'expulsion de l'Autriche, condition indispensable pour la formation d'un État allemand. Assister l'Autriche dans la guerre d'Italie aurait été un suicide, et c'est dans ces termes mêmes qu'il dit avoir dissuadé dans le temps le roi de cette résolution, qui, pendant un moment, avait eu de grandes chances d'être adoptée. Mon plus grand triomphe, s'écria-t-il plus d'une fois dans ces entretiens, c'est d'avoir obtenu du roi de Prusse cette déclaration de guerre contre l'Autriche, et la convocation d'un parlement allemand. Laissez l'avenir faire le reste,

et ne me demandez pas pourquoi je n'ai pu arriver à ce but suprême sans me mettre sur le dos la presse et les chambres. Il y a de grandes choses qu'on ne peut obtenir avec des discours et des votes. Il faut avoir cinq cent mille baïonnettes. — M. de Bismarck n'eut pas de difficulté à prouver à ses interlocuteurs, dans ces épanchements pleins des aveux les plus intéressants, qu'ils ne pouvaient pas désirer le voir se retirer dans ce moment suprême; quant à lui-même, il ne pouvait pas non plus, ajoutait-il, augmenter les difficultés de sa position en adoptant une politique radicalement différente de celle des dernières années. Je peux déposer mon portefeuille, dit-il, mais je ne peux pas du jour au lendemain avoir l'air de tourner casaque,

d'autant plus que cela ameuterait contre moi tout ce qui est hostile à ma grande politique. — De telles explications, données dans le ton d'une loyale aménité, finirent par préparer une entente entre le ministre et une partie notable de l'opposition, qui décida de le soutenir, non après la victoire remportée, mais bien avant que le canon de Sadowa fût venu en aide à ses arguments.

Celui qui réunirait les déclarations déposées par M. de Bismarck dans des notes et des discours officiels, depuis qu'il est au pouvoir, y retrouverait toujours la substance de ces entretiens, les mêmes idées fortement serrées les unes contre les autres: volonté de régénérer l'organisation allemande, subordonnée à la nécessité de disposer d'une grande force matérielle,

afin de battre l'Autriche, et à côté de cette thèse, le sous-entendu revenant à tout propos, que le plus difficile est de gagner à cette cause l'esprit du roi. Le problème était d'une nature d'autant plus délicate que le roi, honnête à sa façon, se croyait toujours dans son droit, quand il insistait sur les plus grandes hérésies, en fait de légalité constitutionnelle. Il trouvait monstrueux qu'une opposition parlementaire prétendît se mêler du choix de ses ministres et des dépenses affectées à l'armée, ne cessant pas pour si peu de protester de sa fidélité envers la constitution. Jusqu'en 1848, il n'avait vu dans l'État que deux choses : la royauté et l'armée, et ses opinions passaient pour si absolues qu'au moment de la révolution, la cour elle-même

l'avait prié de se dérober au ressentiment public. Pendant longtemps on vit inscrit, en grands caractères, sur son palais : « Propriété nationale. » Il n'était alors que l'héritier présomptif du trône. Le souvenir poignant de ces jours fit de lui le chef naturel de la contre-révolution. Il commanda la campagne contre le soulèvement badois de 1849, et signa les nombreux arrêts de mort qui attristèrent cet épisode, sans se laisser attendrir ni par l'illustration des patriotes, ni par l'intégrité des citoyens, ni par l'âge des jeunes gens dont les tribunaux militaires demandaient le sang. Depuis cette époque, quand les monarques de Prusse entendaient de temps en temps monter jusqu'à leur palais l'écho de quelques murmures de la population berlinoise,

ils avaient l'habitude de dire qu'ils n'ignoraient pas que les révolutionnaires les menaçaient du sort de Louis XVI.

Croit-on que ce fût chose facile de bâtir sur ce terrain l'alliance avec l'Italie et la Hongrie contre les Habsbourg et les Hanovriens? Et pendant que le roi éprouvait les hésitations inspirées par ses sentiments légitimistes, il n'échappait pas non plus aux influences de l'horreur que la guerre inspirait au parti libéral. La reine, une descendante des princes Mécènes de Weimar, moins inaccessible aux idées modernes, partageait à cet égard la répugnance qui agitait la nation elle-même. M. de Bismarck se voyait donc dans la nécessité de conquérir l'esprit du roi, non-seulement sur lui-même, mais

encore sur tout son entourage le plus intime. La guerre était déjà déclarée que derrière le dos du premier ministre, mais au su du roi, la cour négociait encore avec l'Autriche. Obligé de faire face à tous les embarras de cette situation, le ministre sans doute était toujours plus prompt à sacrifier les prétentions du pays que celles de la royauté ; néanmoins son esprit ne fut jamais entièrement fermé aux objections de la partie adverse. «Je passe ma vie,» avait-il coutume de dire, «à faire l'office de tampon entre le roi et les libéraux.» Ce dualisme gouvernemental n'était pas uniquement représenté par la différence de vues existant entre le roi et son premier ministre, mais encore par la divergence peut-être plus grande entre ce dernier et ses

principaux collègues, qui étaient des conservateurs pur sang. Cette divergence d'opinions dans le sein d'un même gouvernement, inadmissible ailleurs, n'a rien qui jure avec les traditions de la cour de Berlin. L'État prussien est avant tout l'œuvre personnelle de Frédéric-Guillaume Ier et de son fils le grand Frédéric. Tout le système porte encore aujourd'hui l'empreinte de ces deux fortes individualités. L'un et l'autre étaient les maîtres uniques et absolus du royaume, connaissaient seuls l'ensemble des affaires, veillaient même avec une certaine jalousie à ce que les ministres n'étendissent pas la connaissance des affaires au delà de leur département [1]. A la mort de Frédéric, la gestion des finances même était si épar-

[1] Twesten, der preussische Beamtenstaat.

pillée dans des bureaux différents, qu'on ne possédait aucun ensemble de la situation, et que dans le public s'était répandu le bruit absurde que le roi avait volontairement détruit les comptes pour créer des embarras à son successeur. Son père n'avait jamais voulu permettre que les ambassadeurs étrangers vissent un ministre, et le fils suivait cet exemple. Jamais les ministres ne se réunissaient en conseil, n'échangeaient leurs opinions ; souvent, pendant des périodes fort longues, ils ne voyaient pas même le roi, avec lequel ils ne communiquaient que par écrit et seulement sur des matières d'un ordre tout à fait secondaire.

On raconte de Frédéric-Guillaume III, qui est mort en 1840, qu'il était resté dix

ans sans recevoir son ministre en activité de service, M. Von Altenstein ; sous son successeur, l'avant-dernier roi, il n'était pas rare d'entendre un ministre se plaindre de ce qu'il ne pouvait pas arriver jusqu'au prince pour lui faire son rapport sur une affaire. Sous Frédéric-Guillaume II, le contemporain de la révolution française, les favoris, très-nombreux, des aventuriers de toute espèce, traitaient les ministres du haut en bas, et même sous le règne actuel, ces anomalies n'ont commencé à disparaître que depuis peu. Il y a deux ans seulement qu'un certain nombre d'officiers supérieurs composant ce qu'on appelle le « cabinet militaire » tout à fait en dehors de la constitution, à côté des ministres, primaient souverainement l'influence de

ces derniers. C'est dans ce cabinet militaire que les grandes questions furent agitées de la façon la plus intime et la plus décisive; et l'on comprend comment ce dualisme s'accordait avec cette tradition dans la famille des Hohenzollern, que l'État c'est avant tout les soldats et que les soldats leur appartiennent. Encore à l'heure qu'il est, il arrive parfois que le roi interrompt son travail avec les ministres quand on lui annonce un colonel. Avec ces habitudes, avec cette manière de voir, on peut se figurer ce qu'était un régime constitutionnel interprété par un roi de Prusse, et l'on n'aura plus de peine à croire que le souverain regardait ses ministres comme ses serviteurs personnels, et n'admettait pas qu'il eût à consulter autre chose que son

goût pour les choisir ou pour les renvoyer. Quand on lui démontrait que tel des ministres exaspérait le pays sans bénéfice pour la couronne ; qu'il était non-seulement tracassier, mais incapable et paresseux ; le roi répondait que les manières de l'homme ne lui déplaisaient pas et qu'il était accoutumé à travailler avec lui. Quand on insistait, le roi se lamentait à l'idée qu'on voulût le séparer, lui septuagénaire, d'un serviteur fidèle ; et quand on ne cédait pas à cette considération il se fâchait et tournait les talons.

En 1866, le ministère était composé de trois éléments différents : MM. de Bismarck et de Roon représentant l'aristocratie éclairée, active, relativement accessible aux idées du temps, aux conditions du progrès ;

à côté d'eux M. Von der Heydt, le ministre des finances, spécialité de grand talent, survivant à tous les régimes, faisant du libéralisme ou de la réaction à volonté ; enfin, la féodalité pure était représentée par le ministre de l'intérieur, comte Eulenbourg, et celui de la justice, comte Lippe, tous les deux excessivement bien en cour. Les titulaires du culte, du commerce et de l'agriculture ne venaient qu'en sous-ordre.

Ceux qui, après comme avant 1866, s'obstinent à ne voir en M. de Bismarck que le chef de la contre-révolution européenne, se sont toujours ingéniés à nier le conflit latent qu'il soutenait depuis longtemps contre les plus arriérés de ses collègues. Ils ont notamment toujours prétendu que l'hostilité que le premier ministre montrait

contre le comte Lippe, ministre de la justice, n'était que pure comédie ; ils en ont fait l'objet de leurs risées [1]. Mais les événements les ont complétement désavoués. Car le garde des sceaux, après avoir été attaqué, blâmé, malmené par le chef du cabinet dans la séance publique du parlement du 10 octobre dernier, a fini par être renvoyé, pour avoir soutenu, avec un acharnement insensé, les poursuites contre la liberté de la tribune. Depuis, un nouvel incident a mûri le conflit entre M. de Bismarck et le comte Eulenbourg. La question du fonds provincial du Hanovre (question trop compliquée pour en essayer

[1] A ce propos on a inventé le terme de *Zwei-Seelen-Ministerium* (ministère aux deux âmes) en parodiant un vers bien connu en Allemagne.

l'explication ici) a notoirement ébranlé la position du ministre de l'intérieur, et, à cette même occasion, la scission entre M. de Bismarck et tout le parti ultra-conservateur a éclaté d'une façon manifeste. A côté de ces faits d'une certaine importance, nous pourrions en citer bien d'autres de moindre dimension mais également significatifs, pour montrer que les difficultés créées à M. de Bismarck par l'entourage réactionnaire de la cour ne sont pas imaginaires, qu'il y a du vrai dans son affirmation, revenant à tout propos dans les conversations intimes : que son pouvoir à l'intérieur n'est dans aucun rapport avec son rôle dans la grande politique.

Est-ce à dire qu'au milieu d'une cour féodale et sous un régime plus ou moins

personnel, M. de Bismarck représente la justice ou la liberté? Après tout ce qui précède, nous ne saurions être soupçonné d'un tel paradoxe. D'ailleurs, en matière d'histoire comme en matière de roman, il vaut mieux montrer les personnages en action que les définir. Il ne s'agit que de les voir de tous les côtés et de près pour qu'ils prennent eux-mêmes la peine de s'analyser. M. de Bismarck se prête d'autant plus facilement à ce procédé qu'il n'a en lui rien de la vocation d'acteur dramatique, qu'on rencontre si souvent dans les hommes politiques éminents. Non pas qu'il y ait lieu d'accorder une confiance entière à ces allures franches par lesquelles il a l'habitude d'étonner son public. Tous ceux qui l'ont fréquenté savent parfaitement à quoi s'en

tenir sur ces confidences surprenantes faites quelquefois pour dérouter, tantôt par un excès de sincérité, tantôt par un excès contraire. Quand il simule, il exagère tellement, qu'il manque son effet, et l'on peut dire qu'il a plus souvent trompé ses adversaire en leur disant la vérité qu'en la niant. A-t-il fait une seule dupe par ces circulaires diplomatiques d'avril et mai 1866, dans lesquelles il se lamentait au sujet des préparatifs de guerre de cette belliqueuse Autriche, qui voulait à tout prix tomber sur la Prusse inoffensive ? ou, quand il affirmait devant les chambres, qu'en gouvernant sans budget, il croyait rester dans les limites de la constitution (lui qui, plus tard, demanda l'indemnité ?) Il nie peut-être sans scrupule, mais aussi sans art.

Quand il prend des allures de pourfendeur, il a parfois l'air de rire sous cape. En face d'un adversaire, il peut être provoquant, malicieux, méchant même, mais il n'est pas faux; il peut blesser la morale et la justice, mais il ne blessera pas le bon goût par des attitudes pathétiques. Il n'est pas de la race des bulletiniers, qui croient qu'on mène le monde avec des phrases bien senties, ou qu'on triomphe des misères publiques, en les enveloppant dans des banalités pompeuses. Bien au contraire, il est de ceux qui, par plaisir d'accentuer les contrastes, dépassent le but pratique. Avait-il besoin, dans le comité de la chambre, de proclamer le principe du fer et du feu? Ceux qui obéissent uniquement à ces sortes de conviction ne sont pas ceux qui les

affichent en public, ils ont plutôt la bouche pleine de douceurs humanitaires.

Son humeur nonchalante perce à travers l'état défectueux de ses chapeaux et de ses cravates. Quelque chose en lui rappelle ce type de crânerie et de bonhomie réunies dans l'étudiant allemand, querelleur, présomptueux, ferrailleur, jovial et un peu sentimental dans les recoins de son âme. Après Sadowa, il dit à un ami que l'aspect du champ de carnage l'avait pendant quelques jours rendu insensible à la jouissance de son triomphe. Quelquefois une nuance mélancolique paraît pour un instant dans ses lettres. Se plaignant un jour des dénigrements du parti de la croix: «Il n'y a rien de tel, dit-il, que des inquisiteurs surgissant au milieu d'un camp ami; entre

camarades, qui ont longtemps mangé à la même marmite, on est mille fois plus injuste qu'entre ennemis. Tant mieux, j'en prends mon parti, il est bon d'apprendre qu'il ne faut pas compter sur les hommes, et je rends grâce à tout incident qui me fait rentrer en moi-même. » — Une autre fois, il se laisse aller jusqu'à une sorte d'Ossianisme en écrivant : « J'ai presque la nostalgie de mon appartement du quai anglais (à Saint-Pétersbourg) avec *sa vue calmante* sur les glaces de la Newa. » On a raconté souvent la plaisanterie de la feuille d'olivier qu'il tira un jour de son étui à cigare, en disant à un libéral qu'il l'avait cueillie à Avignon pour l'offrir à l'opposition, mais que le moment n'était pas venu, et qu'il la conservait pour un temps à venir. Il use

beaucoup du cigare, et cette habitude ajoute à la nonchalance de son extérieur. Pendant qu'il était ambassadeur à Francfort, son ennemi intime, M. de Rechberg, convoqua un jour les membres de la diète et les reçut chez lui en robe de chambre. M. de Bismarck, pour user de représailles, aussitôt tira de sa poche son étui, prit un cigare, en offrit un second à son voisin, et sans attendre la réponse : « N'est-ce pas, cher comte, vous permettez ? » dit-il en allumant. Cette désinvolture, cassante à l'occasion, est avant tout le résultat d'un esprit actif, remuant, impatient de tout faire et de tout savoir par lui-même. Il a tracassé, exaspéré la presse et la chambre ; mais du moment qu'il espérait séduire un député ou un journaliste par des confidences, par

des explications, il les recherchait avec empressement, causant, avec un sans-façon parfois indiscret, de tous les grands rouages de l'État. En 1849, il envoya un cartel au rédacteur du *Kladderadatsch* (le Charivari de Berlin), et plus tard, pendant son ambassade à la diète, le public le soupçonnait très-fort de collaborer quelquefois en cachette à cette même feuille, surtout quand elle donnait quelque bonne charge d'un diplomate autrichien. Où il se laissait aller à toute la verve de son humeur, tantôt provoquante, tantôt enjouée, c'était devant les comités des chambres. Le babillage auquel il pouvait s'abandonner à huis clos allait beaucoup mieux à son talent que l'éloquence publique. « Dans ces moments, » dit un témoin de ces discussions, « tout

passait devant nos yeux dans une confusion de kaléidoscope et avec un mouvement si rapide qu'il était impossible de suivre. Il y avait un contraste frappant entre le sérieux des membres de la commission plongés dans les chiffres et autres données positives et le babillage du ministre brodé de termes étrangers. »

Pour compléter ce portrait, nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter, au témoignage des faits et à celui des observateurs, le document dans lequel le ministre a entrepris un jour de se caractériser lui-même devant le public et devant la France tout particulièrement. On voit par là que ce n'est pas une confession faite pour être acceptée sans réserve. Mais sans oublier qu'elle a été dictée pour les besoins de la

cause, on ne peut après tout, en jugeant le procès de M. de Bismarck, lui refuser la parole pour qu'il s'explique lui-même. Il est entendu qu'il ne prêtera pas serment et que nous serons libres de ne l'écouter qu'à titre de renseignement.

Un journaliste français, M. Vilbort, qui avait suivi la campagne de l'armée prussienne, demanda une audience au ministre avant de rentrer en France, et il a rendu compte de son entretien dans le *Siècle* du 10 juin 1866. Entièrement convaincu de l'indépendance d'esprit dans laquelle l'honorable journaliste se trouvait en sortant de ce tête-à-tête, nous devons présumer, d'un autre côté, qu'il n'a pu se permettre la publication de ce morceau qu'après en avoir prévenu

le ministre. Nous n'allons donc pas trop loin en disant que c'est M. de Bismarck lui-même qui paraît dans les lignes suivantes pour parler au lecteur français. Voici comment s'exprime M. Vilbort :

A mon arrivée à Berlin, on me dépeignait M. de Bismarck comme un homme inabordable. On me disait : « Ne cherchez point à le voir, vous y perdriez votre temps. Il ne reçoit personne ; il vit au fond de son cabinet sous triple serrure. Il n'en sort que pour aller chez le roi, et c'est à peine si ses plus intimes conseillers parviennent jusqu'à lui. » Je demandai pourtant une audience au premier ministre du roi de Prusse. M. de Bismarck me fit savoir sur-le-champ qu'il me recevrait le soir.

En entrant dans ce cabinet, où la paix de l'Europe est comme suspendue à un fil, mais dont la porte n'était fermée qu'au pêne, je vis un homme de haute stature, au visage tourmenté ; sur son front élevé, large et plein, je découvris, non sans quelque surprise, beaucoup de bienveillance unie à l'opiniâtreté. M. de Bismarck est blond ; ses cheveux sont rares sur le sommet de la tête : il porte la moustache mi-

litaire, et dans sa parole il y a plutôt la rondeur du soldat que la circonspection du diplomate. C'est aussi le grand seigneur et l'homme de cour, armé de toutes les séductions d'une politesse raffinée. Il vint à moi, me prit la main, me mena vers un fauteuil et m'offrit un cigare.

« — Monsieur le ministre, lui dis-je après quelques préliminaires, comme beaucoup de mes compatriotes, j'ai à cœur de me renseigner le mieux possible sur les véritables intérêts de la nation germanique. Permettez-moi donc de vous parler avec une entière franchise. Je reconnais volontiers que, dans sa politique extérieure, la Prusse paraît tendre aujourd'hui vers des buts éminemment sympathiques à la nation française, savoir : l'Italie définitivement affranchie de l'Autriche, l'Allemagne constituée sur la base du suffrage universel. Mais, entre votre politique prussienne et votre politique allemande, la contradiction n'est-elle pas flagrante ? Vous proclamez un parlement national comme l'unique source d'où l'Allemagne puisse sortir régénérée, comme le seul pouvoir suprême qui soit capable d'accomplir ses nouvelles destinées ; et en même temps vous traitez la seconde chambre de Berlin à la façon de Louis XIV, lorsqu'il entrait au parlement

de Paris son fouet à la main. Nous n'admettons pas en France que, entre l'absolutisme et la démocratie, le mariage soit possible. Et pour aller jusqu'au bout de la vérité, à Paris, laissez-moi vous le dire, l'opinion publique n'a pas pris au sérieux votre projet de parlement national : on n'a vu là qu'une machine de guerre fort bien imaginée, et l'on croit généralement que vous êtes l'homme à briser cet instrument après vous en être servi, et le jour où il deviendrait incommode ou inutile.

« — A la bonne heure, me répondit M. de Bismarck, vous allez au fond des choses. En France, je le sais, je jouis de la même impopularité qu'en Allemagne. Partout on me rend seul responsable d'une situation que je n'ai pas faite, mais qui s'est imposée à moi comme à tous. Je suis le bouc émissaire de l'opinion publique, mais je m'en tourmente peu. Je poursuis, avec la conscience parfaitement tranquille, un but que je crois utile à mon pays et à l'Allemagne.

« Quant aux moyens, je me suis servi de ceux qui se sont offerts à moi, à défaut d'autres. Sur la situation intérieure de la Prusse, il y aurait bien des choses à dire. Pour la juger avec impartialité, il faudrait étudier et connaître à fond le caractère particulier des hommes de ce pays. Tandis que la

France et l'Italie forment chacune aujourd'hui un grand corps social qu'animent un même esprit et un même sentiment, en Allemagne, au contraire, c'est l'individualisme qui domine. Chacun ici vit à part dans son petit coin, avec son opinion à soi, entre sa femme et ses enfants, toujours en défiance envers le gouvernement comme envers son voisin, jugeant tout à son point de vue personnel, mais jamais au point de vue de la masse. Le sentiment de l'individualisme et le besoin de la contradiction sont développés chez l'Allemand à un degré inconcevable. Montrez-lui une porte ouverte, plutôt que d'y passer, il s'entêtera à vouloir s'ouvrir un trou à côté dans la muraille. Aussi, quoi qu'il fasse, aucun gouvernement ne sera jamais populaire en Prusse. Le plus grand nombre se montrera toujours d'un avis opposé. Par cela seul qu'il est le gouvernement et qu'il se place comme une autorité en face de l'individu, il est condamné à être perpétuellement contredit par les modérés, décrié, conspué par les exaltés. Ç'a été le sort commun de tous les régimes qui se sont succédé depuis le commencement de la dynastie. Les ministres libéraux, pas plus que les ministres réactionnaires, n'ont pu trouver grâce devant nos politiques... »

Et, passant en revue les règnes et régimes divers depuis l'origine de la monarchie, M. de Bismarck s'attacha à me prouver dans un langage très-coloré, très-pittoresque et tout semé de saillies, que les Auerswald et les Manteuffel avaient eu la même fortune, et que Frédéric-Guillaume III, qu'on appelait le *Juste*, avait perdu son latin à vouloir contenter les Prussiens, aussi bien que Frédéric-Guillaume VI.

« — Ils acclamaient, ajouta-t-il, les victoires de Frédéric le Grand ; mais à sa mort ils se frottèrent les mains d'aise de se voir débarrassés de ce tyran. Cependant, à côté de cet antagonisme existe un attachement profond pour la dynastie. Point de souverain, point de ministre, point de gouvernement qui puisse conquérir la faveur de l'individualisme prussien ; mais tous crient du fond du cœur : Vive le roi ! Et ils obéissent quand le roi ordonne.

« — Il y en a pourtant qui disent, monsieur le ministre, que le mécontentement pourrait bien en arriver jusqu'à la rébellion.

« — Le gouvernement ne croit pas avoir à la craindre, et il ne la craint pas. Nos révolutionnaires ne sont pas si terribles. Leur hostilité s'exhale surtout en épithètes contre le ministre, mais ils respectent le roi. C'est moi seul qui ai fait tout le mal, et

c'est à moi seul qu'ils en veulent. Avec un peu plus d'impartialité, peut-être reconnaîtraient-ils que je n'ai pas agi autrement parce que je ne l'ai pas pu. Dans la situation actuelle de la Prusse en Allemagne, et en face de l'Autriche, il nous fallait avant tout une armée. En Prusse, c'est la seule force disciplinable... Je ne sais pas si le mot est français...

« — A coup sûr, monsieur le ministre, on peut l'employer en France.

« — Le Prussien qui se ferait casser un bras sur une barricade, reprit M. de Bismarck, rentrerait au logis tout penaud, et sa femme le traiterait d'insensé ; mais, à l'armée, c'est un soldat admirable, et il se bat comme un lion pour l'honneur de son pays. Cette nécessité d'une grande force armée, imposée par les circonstances, une politique frondeuse n'a point voulu la reconnaître, si évidente qu'elle fût. Quant à moi, je ne pouvais pas hésiter : par ma famille, par mon éducation, je suis avant tout l'homme du roi. Or, le roi tenait à cette organisation militaire comme à sa couronne, parce que lui aussi, en son âme et conscience, il la jugeait indispensable. Là-dessus, personne ne pouvait le faire céder ou transiger. A son âge, — il a soixante-dix ans, — et avec ses traditions, on s'obstine dans une idée, alors

surtout qu'on la croit bonne. D'ailleurs, au sujet de l'armée, je partage entièrement sa manière de voir.

« Il y a seize ans, je vivais en gentilhomme campagnard, lorsque la volonté souveraine me désigna comme envoyé de la Prusse auprès de la diète de Francfort. J'avais été élevé dans l'admiration, je pourrais dire dans le culte de la politique autrichienne. Il ne me fallut pas beaucoup de temps pour perdre mes illusions de jeunesse à l'endroit de l'Autriche, et je devins son adversaire déclaré.

« L'abaissement de mon pays, l'Allemagne sacrifiée à des intérêts étrangers, une politique cauteleuse et perfide, tout cela n'était pas fait pour me plaire. J'ignorais que l'avenir dût m'appeler à remplir un rôle ; mais dès cette époque je conçus l'idée dont je poursuis la réalisation aujourd'hui, celle de soustraire l'Allemagne à la pression autrichienne, du moins cette partie de l'Allemagne unie par son esprit, sa religion, ses mœurs et ses intérêts aux destinées de la Prusse, l'Allemagne du Nord. Dans les projets que j'ai mis en avant, il n'est pas question de renverser des trônes, de prendre à celui-ci son duché, à tel autre son petit domaine. Le roi, d'ailleurs, n'y prêterait pas la main. Et puis il y a

les relations de famille, le cousinage, une foule d'influences hostiles contre lesquelles j'ai eu à soutenir un combat de toutes les heures.

« Tout cela, pas plus que l'opposition avec laquelle j'ai eu à lutter en Prusse, n'a pu m'empêcher de me dévouer corps et âme à cette idée : l'Allemagne du Nord constituée dans sa forme logique et naturelle sous l'égide de la Prusse. Pour atteindre ce but, je braverais tout : l'exil et même l'échafaud. Et j'ai dit au prince royal, qui, par son éducation et ses tendances, est plutôt l'homme du gouvernement parlementaire : qu'importe si l'on me pend, pourvu que ma corde de pendu attache solidement votre trône à cette nouvelle Allemagne!.....

« — Puis-je aussi vous demander, monsieur le ministre, comment vous entendez concilier la libre mission d'un parlement national avec le traitement rigoureux qu'a subi la chambre de Berlin? comment surtout vous avez pu décider le roi, représentant du droit divin, à accepter le suffrage universel, qui est le principe démocratique par excellence? »

M. de Bismarck me répondit vivement :

« — C'est une victoire remportée après quatre années de luttes ! Quand le roi m'a appelé, il y a quatre ans, la situation était des plus difficiles. Sa

Majesté m'a placé sous les yeux une longue liste de concessions libérales, mais aucune à attendre d'elle sur la question militaire. J'ai dit au roi : J'accepte, et plus le gouvernement pourra se montrer libéral, mieux cela vaudra. La chambre s'est obstinée d'un côté et la couronne de l'autre. Dans ce conflit, j'ai suivi le roi. Ma vénération pour lui, tout mon passé, toutes mes traditions de famille m'en faisaient un devoir. Mais que je sois, par nature ou par système, l'adversaire de la représentation nationale, l'ennemi-né du régime parlementaire, c'est là une supposition toute gratuite.

« Je n'ai pas voulu me séparer du roi, aux prises avec la chambre de Berlin, alors que la chambre de Berlin se mettait en travers d'une politique qui s'imposait à la Prusse comme une nécessité de premier ordre. Mais que je songe à mystifier l'Allemagne avec mon projet de parlement, personne n'est en droit de m'adresser cette injure. Le jour où, ma tâche remplie, mes devoirs envers mon souverain se concilieraient mal avec mes devoirs d'homme d'État, je pourrais prendre le parti de m'effacer, sans qu'il me fallût pour cela renier mon œuvre. »

Telles sont en substance, dit M. Vilbort en finissant, les vues politiques que M. de Bismarck a ex-

posées devant moi. Sa pensée, en recevant une autre forme, a pu tantôt s'accentuer ou tantôt s'atténuer sous ma plume ; je me suis toutefois appliqué à la rendre aussi fidèlement que possible.

Dans cette causerie spirituelle, M. de Bismarck a fourni des renseignements sur la nature du caractère allemand, qui en plus d'un endroit ne sauraient être acceptés sans réserve. Il faut cependant lui accorder que parmi les traits qu'il relève il y en a un essentiellement de sa compétence ; et il eut raison de supposer que l'esprit de son interlocuteur français serait particulièrement touché par les considérations appartenant à cet ordre d'idées. Cette question n'est autre que celle de l'importance à assigner dans le développement de l'Allemagne à l'intervention de l'élément révolutionnaire.

En somme, c'est sur ce terrain qu'il faut

chercher l'explication pratique de tout ce qui s'est accompli depuis tantôt deux ans. Le premier considérant de la transaction intervenue entre la nation et le ministre prussien doit être censé conçu dans les termes suivants : « Attendu que, soit par tempérament, soit par habitude, pour son bonheur ou pour son malheur, de toute façon le peuple allemand jusqu'à nos jours n'a pas fait preuve de vocation révolutionnaire... » M. de Bismarck, lui, était bien fait pour sentir cette absence de tempérament, car il possédait cet élément qui manquait aux masses avec lesquelles il allait se mesurer. On ne peut douter un instant qu'il ne soit né révolutionnaire. Car on naît révolutionnaire comme on naît légitimiste, par la conformation du cerveau,

tandis que le hasard seul décide si les circonstances de la vie feront du même homme un blanc ou un rouge. En entendant cet aristocrate proclamer à tous propos la supériorité du fait accompli, le remède du sang, du fer, du feu, n'est-on pas, malgré soi, forcé de penser à ces Jupiter tonnants d'une autre époque, qui disaient que les révolutions ne se faisaient pas avec l'eau de lavande, qu'avec du pain et du fer on va au bout du monde ? La conscience révolutionnaire est celle qui se croit en possession d'un moyen héroïque pour arriver au souverain bien. M. de Bismarck un jour formulait cette conviction en disant à M. Virchow : « Vous croyez peut-être entendre mieux que moi la politique nationale, mais je sais que moi j'entends mieux que

vous et que toute la chambre ce que j'appellerai la politique politique » (*die politische politik*). Et plus il marchait, plus il s'affermissait dans ce sentiment de sécurité. On pourrait comparer son procédé à celui des ingénieurs qui ont construit un pont de chemin de fer à travers une rivière. Avant de lui confier le sort des voyageurs, ils y accumulent un poids énorme plus considérable que le maximum de toute charge que jamais les locomotives pourront y amener, et puis ils observent de combien de millimètres le tablier s'abaisse. Ainsi M. de Bismarck avait accumulé sur le pays une charge exorbitante de mesures arbitraires, et le pays n'avait bougé que dans les proportions infimes dont la statique ne se préoccupe plus. La preuve était acquise

que le convoi royal et militaire pouvait passer là-dessus avec armes et bagages. Dès ce moment, le choix était fait du procédé par lequel il était permis de s'avancer vers le problème de l'unité allemande.

Ce que M. de Bismarck dit au journaliste français dans l'intimité du tête-à-tête, son collègue M. de Roon le jeta un jour brutalement à la face de la chambre. Un député ayant fait allusion à l'éventualité d'une explosion générale : « Je vois ici, » s'écria le ministre de la guerre, en se tournant vers les bancs de l'opposition garnis par la grande majorité, « beaucoup de figures honnêtes et sérieuses, mais point du tout de nature à me faire venir cette peur ; » et M. de Bismarck manquait rarement l'occasion de démontrer comment, en 1848, la démocratie

avait succombé faute d'énergie, de savoir-faire et par sa confiance naïve dans la propagande théorique.

On s'exposerait néanmoins à de grandes erreurs en jugeant trop exclusivement le degré de maturité du peuple allemand d'après les points de vue que nous venons de mettre en évidence. Ce régime personnel et monarchique en haut, cette résignation en bas (autant en Prusse que dans les petits États, seulement moins visibles à l'œil nu), coïncident avec un développement intellectuel et une susceptibilité morale à la hauteur de n'importe quel pays du monde. L'homme d'État qui a si fortement compromis la réputation de la nation est, certainement, un des moins disposés à lui contester sa valeur intrinsèque. Il en exprimait un jour la

pensée dans sa manière sarcastique, en disant, dans un comité parlementaire, que l'Allemagne était peut-être trop avancée pour supporter une constitution. Mais ce qui l'intéressait avant tout dans son impatience d'agir et avec sa méthode pratique, c'était le *statu quo* du moment. Cette appréciation énergique, outrée peut-être, de la force inhérente au *statu quo*, formait le plus vif contraste avec la manière de voir d'une opposition essentiellement idéaliste. Plus un peuple se laisse absorber par les travaux de l'esprit, plus il est exposé à trop peu compter avec la puissance des forces établies qui le tiennent enchaîné à son passé. La partie éclairée de la nation, très-considérable par le nombre, avec la soif d'instruction et le cosmopolitisme qui la carac-

térisent, avait vécu non-seulement de sa vie propre, mais aussi de la vie de tous les pays de civilisation moderne. Ayant participé par la pensée à tous les grands mouvements réformateurs, elle croyait pouvoir continuer les travaux interrompus de l'affranchissement général, au point où d'autres les avaient laissés. Mais ce principe des économistes : que le travail accumulé seul constitue la valeur, est également vrai dans la loi du développement humain. Les résultats féconds des entreprises révolutionnaires dépendent avant tout du travail intérieur qui les a engendrées. Croire qu'on peut bénéficier des efforts du voisin par l'assimilation des idées seules est une erreur profonde.

Or l'Allemagne n'a jamais fait de révolu-

tion à elle. Elle a la gloire d'avoir fondé le protestantisme, développé la liberté philosophique, mais en fait d'affranchissement politique, elle n'a jamais rien produit ni de spontané, ni d'original, ni de durable. Elle ne peut se comparer en cela ni à l'Angleterre, ni à l'Amérique, ni à la France, ni à la Suisse, ni à la Hollande, ni à la Belgique. Elle est la dernière venue des nations politiques, et l'année 1866 pour la première fois lui a vu faire un grand changement organique sans impulsion du dehors. Il est vrai qu'en définitive cette impulsion est venue d'en haut, non d'en bas, mais toujours est-il qu'au moins elle est venue du dedans. Au dernier rang du mouvement progressif se trouvent les peuples quand ils n'avancent qu'à force d'être bat-

tus. Ainsi, après la prise de Sébastopol, la Russie a eu l'abolition du servage; après les défaites de 1859 et de 1866, l'Autriche est revenue chaque fois au régime constitutionnel. L'Allemagne autrefois vivait dans les mêmes conditions. L'invasion de la première république l'avait réveillée, Bonaparte lui avait rendu d'immenses services en balayant ses trois cents souverains pour n'en laisser subsister qu'une trentaine. Depuis ce temps, l'Allemagne n'avait trouvé quelque force de résistance que lorsque l'écho des insurrections de Paris vint intimider ses princes, en 1830 et en 1848. La lutte constitutionnelle soutenue en Prusse par la chambre et le pays contre le principe de la monarchie absolue, depuis 1859 jusqu'en 1866, offre pour la première fois

le spectacle d'un grand effort spontané, persistant, propre à développer l'éducation publique. Ses résultats, malgré le triomphe final de M. de Bismarck, n'ont pas été perdus ; le parti libéral peut à bon droit s'attribuer une grande partie des progrès réalisés en Allemagne par celui même qui l'a si cruellement maltraité. Mais autant sont palpables les résultats obtenus par le travail assidu de ces dernières années, autant étaient imaginaires les résultats sur lesquels s'appuyaient les radicaux pour continuer directement le mouvement de l'incident révolutionnaire de 1848. Ce qui dominait de fait, malgré tous les progrès intellectuels, c'était en haut le régime personnel, en bas l'insensibilité. Dans cet état de choses, M. de Bismarck n'avait pas hé-

sité à mettre son enjeu sur le régime personnel.

Faut-il conclure de là que sa victoire est celle de la royauté militaire? C'est l'erreur précisément de ceux qui, ne regardant que l'agencement superficiel des choses, n'ont pas voulu distinguer entre la fin et les moyens. Nous n'agiterons ici ni la fameuse thèse de la justification des moyens par la fin, reprochée aux jésuites et pratiquée par tout le monde, ni la question de savoir si une victoire obtenue par des moyens regrettables ne se ressentira pas longtemps dans ses conséquences des conditions fâcheuses sous lesquelles elle a été remportée. Il ne s'est pas agi pour nous de montrer les avantages ni les dangers des grands changements naguère survenus en Allema-

gne, — objet depuis de tant de commentaires, — mais seulement de pénétrer au fond des idées personnelles et générales qui en ont été le principe moteur. Si la grandeur du résultat obtenu ne peut manquer d'élargir les vues de ceux qui sont appelés les premiers à en tirer honneur et avantage, on ne saurait cependant assez encourager la nation à ne leur accorder qu'une confiance limitée et à prendre en main, elle-même, le plus tôt possible la direction de ses affaires.

Mais avant tout, ne confondons pas avec les justes appréhensions les fausses alarmes par lesquelles certains radicaux cherchent à ameuter le libéralisme français contre l'œuvre de l'unification allemande. Prenez garde, disent-ils, la Prusse militaire

à la tête de la nouvelle Allemagne, c'est l'invasion réactionnaire menaçant la France révolutionnaire. Chose remarquable! les gens qui tiennent ce langage à la France, sont les mêmes qui disent à l'Allemagne que, si elle avait voulu attendre un quart d'heure de plus, elle aurait eu la certitude de s'unifier par un grand soulèvement populaire; et ils reprochent à ceux qui se sont ralliés à la nouvelle œuvre, d'avoir désespéré des ressources révolutionnaires de leur pays. Il faut admirer la naïveté, qui sait si bien s'arranger des plus criantes contradictions. Ces politiques de haute imagination se sont levés le matin avec l'espoir de voir l'Allemagne entrer de plain-pied dans la voie de la Convention de 1793; ils se couchent le soir fermement persua-

dés qu'elle va mettre à exécution les décrets du congrès de Pillnitz. Ainsi, toujours d'après les théories de cette science profonde, les mêmes hommes, dans le même jour, suivant ce que décidera le hasard, feront les choses les plus contraires. Si on les avait laissé faire, eux, le peuple allemand aurait entonné *la Marseillaise ;* malheureusement on a laissé faire M. de Bismarck, et voilà que ce bon peuple va mettre ses baïonnettes au service du manifeste de Brunswick. Si ceux qui parlent ainsi se disent les amis du peuple, il faut avouer que leur amitié n'est pas fondée sur l'estime. Tant d'inconséquence serait chose vraiment incroyable, si l'on ne connaissait les extravagances dont est capable dans son dépit l'esprit de parti infatué de lui-même et de ses for-

mules. Aux yeux de toutes les orthodoxies, étroites et paresseuses de nature, il n'y a qu'à choisir entre des extrêmes qui restent éternellement les mêmes : entre le concile de Trente et l'anathème, entre Danton et Cobourg.

Quant à ceux qui voient le monde tel qu'il est, s'ils ne peuvent se faire illusion sur ce qui est encore debout en Allemagne de pouvoirs surannés, ils ne méconnaissent pas non plus ce qui a progressé depuis quatre-vingts ans. Quatre-vingts ans, y pense-t-on? Et l'on veut exciter le peuple français en lui persuadant qu'il a devant lui l'Allemagne du congrès de Pillnitz, et que les deux pays représentent toujours comme alors les contrastes excessifs de l'esprit nouveau et de l'esprit an-

cien? La France est-elle donc, comme il y a quatre-vingts ans, à ses yeux et à ceux du monde entier, la personnification de la liberté, la seule nation qui eût encore roulé dans sa tête les problèmes sociaux et en eût mûri les solutions? La nation allemande n'a-t-elle pas pris sa place au soleil de la civilisation moderne? ne se montre-t-elle pas sérieusement préoccupée de son avancement politique? Est-elle une masse inerte et inintelligente, qu'un chevalier errant de la légitimité puisse lancer un jour contre une France occupée à se régénérer?

La coalition elle-même a été battue comme elle le méritait, et dans ce temps il n'était encore question ni de peuple allemand ni de peuple prussien. Et cette monarchie prussienne n'a vaincu la France

que lorsque le génie moderne du grand Frédéric s'est trouvé en présence du régime honteux de Louis XV, et lorsque le soulèvement national s'est trouvé en présence du césarisme insatiable de Napoléon Ier. Si jamais un roi de Prusse pouvait retomber dans l'aberration d'une croisade contre le drapeau de la liberté déployé par la France, il serait abandonné de tout ce qui peut donner la victoire, il serait battu comme il le mériterait, comme la première fois, et plus encore que la première fois. Les progrès de la liberté en France ont toujours profité aux partis libéraux en Allemagne. Croit-on que désormais une Allemagne aspirant à pleins poumons le grand air de sa vie nouvelle voudrait s'engager dans une croisade légitimiste ?

La lutte éternelle des peuples contre leurs maîtres ne devrait raisonnablement alterner qu'entre la nécessité de les renverser ou l'espoir de les moraliser. Quant à l'entreprise de les dompter par des institutions coercitives, par des restrictions inscrites dans les chartes monarchiques, l'expérience ne peut y voir qu'une valeur fort relative. Là où l'esprit des gouvernements persiste à l'état d'insurrection plus ou moins latente contre l'autorité de l'opinion publique; là où les chefs d'État se croient injustement renfermés dans les limites d'un pouvoir constitutionnel, la force concentrée d'en haut aura toujours la chance de prévaloir contre la force diffuse d'en bas. Le vrai triomphe de la civilisation dans les États monarchiques, c'est d'élever

l'esprit héréditaire des maisons régnantes à cette hauteur, où la guerre contre l'opinion de leur nation leur apparaît comme une impossibilité morale, comme une monstruosité incapable de naître dans le cerveau d'un homme sensé.

Le peuple allemand, après avoir échoué dans une faible tentative révolutionnaire, a jugé lui-même que ses précédents n'avaient pas jusqu'ici suffisamment développé en lui les forces élémentaires indispensables pour engendrer les grands soulèvements victorieux. Il fallait donc se résigner à cette autre nécessité qui consiste à se vouer à l'éducation du gouvernement établi. Appliquer ce problème à trente maisons régnantes était chose inexécutable. C'est déjà assez de bonheur quand il y a

quelque probabilité d'y réussir avec une seule. L'histoire et la nature des choses avaient désigné depuis cent ans la monarchie prussienne. Depuis un demi-siècle, celle-ci avait désespéré ses adhérents par sa nullité complète. Enfin, en 1866, elle donna signe d'intelligence, de vitalité et d'ambition salutaire. Pour tous ceux qui entendaient quelque chose à la politique de leur pays, c'était le moment d'encourager cet élan et surtout de soutenir l'auteur principal de cette mémorable entreprise dans sa tâche si difficile, si problématique, disons-le, de faire entrer l'esprit moderne dans le cœur d'une ancienne dynastie militaire. Comprend-on maintenant que celui qui devait l'essayer avec quelque chance de succès, ne pouvait tenir exclusivement

ni de l'un ni de l'autre des deux éléments qu'il s'agissait de combiner? Ce devait être précisément ce personnage aux précédents, aux sentiments, aux instincts même aristocratiques, autant que cet esprit puissant, élastique, fécond, obligé par la loi même de sa perfectibilité de servir le progrès moderne.

Certes, c'est chose bizarre que cette alliance entre la féodalité et une idée nationale, entre l'aristocratie et le suffrage universel, entre ce grand seigneur et des chefs d'insurrection; mais il n'y a là en somme que l'incarnation des deux contradictions qu'il s'agissait de réunir en forçant la royauté prussienne à entrer dans une vie nouvelle.

Jusqu'à quel point sera-t-il donné au

même homme de développer les germes modernes, tant en lui que dans le noyau gouvernemental qu'il domine par sa personnalité? Rien ne nous oblige à penser qu'il ait dit son dernier mot. Maintes fois, depuis deux ans, il a prouvé qu'il sent le besoin de s'appuyer sur le progrès, pour tenir tête à une réaction incorrigible, qui guette le moment de l'écarter. De l'autre côté, il a exigé du parti libéral des sacrifices considérables, afin de désarmer les influences contraires qui assiégent le trône. Pour maintenir cet équilibre, il appuie un peu trop sur le moyen d'effrayer les libéraux par la menace de sa retraite. A la moindre contrariété, — c'est toujours son ancien défaut,— il perd patience et leur met le marché à la main en posant la ques-

tion de cabinet. Et alors l'opposition, connaissant les difficultés secrètes d'une situation fort délicate, recule devant la responsabilité d'ébranler la position de l'homme qui représente le trait d'union entre le passé et l'avenir. Tout est affaire de compromis dans cette politique à face de Janus, tout, et autant que tout l'individualité dominante. M. de Bismarck, nonobstant l'élasticité de son esprit, fera toujours le désespoir de ceux qui se flatteront de voir en lui autre chose qu'un aristocrate, qui se sert du progrès, non pas par instinct libéral, mais par instinct politique.

Mars 1868.

FIN.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

ERRATA

Page 24, ligne 14, lisez *opportun*, au lieu d'*importun*.

— 62, — 9, lisez *Schwerpunkt*, au lieu de *Schnerpunkt*,

POISSY. — IMP. DE A. BOURET.


DUE JUN -2 '42

